



RAPPORT  
**2023**  
D'ACTIVITÉ



AGIR POUR UNE SOCIÉTÉ DÉMOCRATIQUE,  
INCLUSIVE, SOLIDAIRE & ÉCORESPONSABLE





# Édito



**Fernand Vanobberghen**  
Président de la Fédération  
générale des PEP

## **L'année 2023 finalise le travail d'élaboration du 6<sup>e</sup> projet 2023-2027 de la Fédération générale des PEP avec l'ensemble de ses associations membres.**

Inscrit dans la continuité du précédent, il souligne la volonté d'« agir pour une société démocratique, inclusive, solidaire et écoresponsable » que les PEP portent avec conviction et engagement. Ce document fédérateur et de référence a pour vocation de réaffirmer les valeurs, les positionnements des PEP et de donner une cohérence pour les cinq ans à venir à l'ensemble des acteurs de ce réseau.

Il exprime l'identité des PEP et leur ambition commune d'actualiser les actions conduites au regard d'un contexte politique et social marqué par le creusement des inégalités et pour que l'accès de tous aux droits fondamentaux soit une réalité quotidienne.

L'engagement citoyen, militant, bénévole, professionnel y est central. Il en est un pilier fort pour recréer du lien et le faire vivre avec l'ensemble des acteurs sociaux.

*« De nouvelles formes d'engagement apparaissent, une solidarité intergénérationnelle est à construire. La participation active des PEP à une politique de la petite enfance (là où tout commence, là où naissent les inégalités) est la meilleure illustration de notre mission d'éducation populaire, comme partenaire de l'école et des services publics »*

Extrait du Préambule du 6<sup>e</sup> projet fédéral

Le présent rapport d'activité 2023 donne à voir la méthodologie d'élaboration de ce 6<sup>e</sup> projet fédéral, les premiers mois de sa mise en œuvre en s'appuyant sur l'activité partagée entre la tête de réseau fédérale et les associations membres de la Fédération générale des PEP partout en France, y compris dans les territoires ultra-marins. ●

## Janvier

### VIE INTERNE :

- Lancement du travail de finalisation du projet SDSI
- Dialogue partenarial national au ministère de l'Éducation nationale
- Début de l'inspection générale de la Fédération générale des PEP par l'IGESR

### VIE PUBLIQUE EXTERNE :

- Lancement du Mois de Mentorat
- 3<sup>e</sup> Assises du Mentorat
- Rendez-vous avec Sarah El Hairy et Olivier Klein
- Visite de Pap Ndiaye et Geneviève Darrieussecq au lycée Toulouse-Lautrec de Vaucresson

### NOUVEAUX ACCOMPAGNEMENTS DU RÉSEAU :

- Réunion nationale PEP d'information sur le déploiement du mentorat

## Février

### VIE INTERNE :

- Interrégionales pour l'élaboration du 6<sup>e</sup> projet fédéral

### VIE PUBLIQUE EXTERNE :

- Concertations territoriales dans le cadre de la préfiguration du service public de la petite enfance
- Rendez-vous avec le cabinet de Geneviève Darrieussecq

### NOUVEAUX ACCOMPAGNEMENTS DU RÉSEAU :

- Accompagnement à la création des PEP ADSV

## Mars

### VIE INTERNE :

- Lancement de la nouvelle plateforme de collecte Indicia V2
- Adhésion de la Fédération générale des PEP à l'UCPA
- Rassemblement des Présidents et Directeurs généraux à Nancy

### VIE PUBLIQUE EXTERNE :

- Assises de la Santé des enfants avec la participation du collège des enfants du HCFEA
- Participation à la Semaine de la petite enfance
- Semaine de l'économie sociale et solidaire à l'école

### NOUVEAUX ACCOMPAGNEMENTS DU RÉSEAU :

- Journée thématique sur Serafin-PH
- Réunion nationale Analyse de pratiques de coordinateurs du projet Mentorat

## Avril

### VIE INTERNE :

- Réunion nationale des directeurs généraux sur le projet de motion SDSI

### VIE PUBLIQUE EXTERNE :

- Renouvellement du dispositif vacances colos apprenantes
- Le Mentorat déclaré Grande cause nationale 2023
- Participation à la Conférence nationale du handicap

### NOUVEAUX ACCOMPAGNEMENTS DU RÉSEAU :

- Réunion d'information sur le déploiement du mentorat dans le champ de la protection de l'enfance

## Mai

### VIE INTERNE :

- Relance du dispositif d'accompagnement handicap PEP Attitude
- Déploiement du programme Été culturel en partenariat avec le ministère de la Culture
- Réunion des associations adhérentes à Nexem
- Première réunion « Qualité dans les ESMS »
- Réunion des tuteurs de services civiques

### VIE PUBLIQUE EXTERNE :

- Journée de l'Europe
- Participation aux travaux du Parlement européen des personnes handicapées

## Juin

### VIE INTERNE :

- Assemblée générale de Dunkerque
- Adoption du 6<sup>e</sup> projet fédéral 2023-27 « Agir pour une société démocratique, inclusive, solidaire et écoresponsable »

### VIE PUBLIQUE EXTERNE :

- Nuit du handicap
- Assemblée générale de Nexem et élection d'un représentant PEP au CA
- Réunion du Comité national de suivi de l'École inclusive
- Lancement des rencontres territoriales de l'autonomie
- Participation aux journées de la Dihal : « Toutes et tous à l'école »
- Réélection des PEP aux conseils d'administration et bureaux de la JPA, de l'Unat et de Solidarité laïque

### NOUVEAUX ACCOMPAGNEMENTS DU RÉSEAU :

- Début de l'administration déléguée des PEP 37

## Juillet

### VIE INTERNE :

- Vern : déploiement de l'application Dolly (nouvelle version CD5/VF5)

### VIE PUBLIQUE EXTERNE :

- Adoption de la nouvelle COG de la Cnaf
- Suite à la mort de Nahel, participation à la consultation au ministère de la Jeunesse et audition par l'Inspection générale de la police et de la gendarmerie

### NOUVEAUX ACCOMPAGNEMENTS DU RÉSEAU :

- Réunion d'information sur le Fonds d'innovation pour la petite enfance
- Réunion sur la gestion des tarifs, application Dolly

## Août

### VIE PUBLIQUE EXTERNE :

- Renouvellement de la nomination de la Fédération générale des PEP au Cnaecep

### NOUVEAUX ACCOMPAGNEMENTS DU RÉSEAU :

- Permanence Dolly
- Vern : des tutoriels vidéo pour accompagner les utilisateurs
- Fin de l'accompagnement renforcé des PEP 30
- Permanence de la cellule de veille sur les séjours PEP

## Septembre

### VIE INTERNE :

- Séminaire web de rentrée «Enjeux de l'autodétermination et de la participation sociale à l'aune du 6<sup>e</sup> projet fédéral»
- Lancement du travail commun

PESP-PEVLC sur un projet éducatif Enfance-Jeunesse

- Assemblée générale de la Ressourcerie foncière PEP

### VIE PUBLIQUE EXTERNE :

- 4<sup>e</sup> édition des Universités d'été du CNCPH, avec l'appui du SI fédéral
- 10<sup>e</sup> édition des Journées nationales d'action contre l'illettrisme
- La Fédération générale des PEP nommée au CNCPH dans le cadre de sa nouvelle mandature
- Comité interministériel du handicap
- Contribution au rapport du HCFEA sur « l'en-dehors »
- Réélection d'un représentant PEP au bureau du comité de filière Animation

### NOUVEAUX ACCOMPAGNEMENTS DU RÉSEAU :

- Permanence Dolly

## Octobre

### VIE INTERNE :

- Stage des nouveaux responsables
- Visioconférence des Présidents et Directeurs généraux

### VIE PUBLIQUE EXTERNE :

- Journée nationale des Aidants
- Journée d'étude de la JPA sur les classes de découverte
- Avis du CFA sur le fonds de soutien aux activités périscolaires
- Attribution au réseau PEP de places pour les Jeux olympiques et paralympiques

### NOUVEAUX ACCOMPAGNEMENTS DU RÉSEAU :

- Permanence Dolly
- Webinaire « Qui sont les aidants ? » en partenariat avec l'AFA et Jade
- Rendez-vous avec l'Arpep Pays-de-la-Loire et les associations PEP du territoire
- Rendez-vous avec les PEP 03

## Novembre

### VIE INTERNE :

- Conseil consultatif des régions
- Formation-action pool d'expertise autodétermination et participation sociale au Québec
- Lancement du pool d'expertise Laïcité

### VIE PUBLIQUE EXTERNE :

- 6<sup>e</sup> édition nationale du DuoDay
- Semaine européenne de l'emploi des personnes handicapées
- Lancement du Mois de l'ESS
- Unat : 12<sup>e</sup> édition du Colloque colos et classes de découvertes, la FG PEP était présente au colloque de l'Unat

### NOUVEAUX ACCOMPAGNEMENTS DU RÉSEAU :

- Réunion avec le réseau pour la construction d'une offre nationale assurantielle Maif
- Webinaire « Expertise de vie des personnes et des familles » en partenariat avec la Fnaseph

## Décembre

### VIE INTERNE :

- Journée Laïcité en collaboration avec les PEP CBFC

### VIE PUBLIQUE EXTERNE :

- Réunion du Comité national de suivi de l'École inclusive sur l'acte II de l'école inclusive
- Rendez-vous avec Fadila Khattabi et Gabriel Attal
- Renouvellement de la CPO avec le ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse pour 2023-25

### NOUVEAUX ACCOMPAGNEMENTS DU RÉSEAU :

- Rendez-vous avec les PEP 03, les PEP Loire-Dômes-Allier et l'Arpep AuRA

08

## LES PEP ACTRICES DE LEUR ENVIRONNEMENT POLITIQUE ET INSTITUTIONNEL

<b>LA MISSION DE PLAIDOYER</b>	<b>10</b>
Baromètre PEP 2023 de la société inclusive	11
Classes de découverte et colos, Pass colo	12
Mobilisation Employeur	14
Conférence nationale du Handicap	17
École inclusive et pôle d'appui à la scolarité	19
Communauté 360 et territorialisation des politiques publiques sociales, médico-sociales et de santé	20
Loi grand âge/bien vieillir	20
Engagements et valeurs de la République, SNU (Collectif SNU)	20
Communiqués de presse et prises de position de l'année	22
Participation à des collectifs	23
Contribution aux débats européens	23
<b>LA RECONNAISSANCE DE L'EXPERTISE DES PEP</b>	<b>24</b>
Renouvellement des conventions pluriannuelles d'objectifs (CPO) en lien avec les nouveaux axes du 6 <sup>e</sup> projet	25
Instance nationale de consultation Lieux d'accueil Enfants-Parents (Laep)	25
Convention nationale SAPADhe	25
Conseil national consultatif des personnes handicapées (CNCPH)	26
Haut Conseil à la famille, à l'enfance et à l'âge (HCFEA)	26
Participation à la préparation des Jeux olympiques et paralympiques 2024	27
Conseil national des associations éducatives complémentaires de l'enseignement public (Cnaecep)	27

28

## LES PEP AUTRICES DE LEUR PROJET

<b>ÉTAPES ET MÉTHODOLOGIE DE L'ÉLABORATION DU PROJET</b>	<b>30</b>
Une évaluation par un cabinet externe	31
Un diagnostic partagé appuyé sur le Baromètre PEP 2023 de la société inclusive	31
Contributions des associations régionales PEP (Arpep)	31
Rassemblement des Présidents et Directeurs généraux de Nancy	32
Les interrégionales du réseau PEP	32
Diagnostic du schéma directeur du système d'information (SDSI) et adoption du projet	32
Inspection générale de l'éducation, du sport et de la recherche	33
Adoption du 6 <sup>e</sup> projet fédéral à l'assemblée générale de Dunkerque	33



## **DÉFINITION D'UNE MÉTHODE PARTAGÉE AVEC LE RÉSEAU POUR METTRE EN ŒUVRE LE 6<sup>E</sup> PROJET** **34**

Une organisation mobilisée : rôles partagés dans le pilotage, premières actions	35
Des projets associatifs renouvelés	36
Référents réseau et pools d'expertise : système d'information et laïcité	37
Formations et animations du réseau renforcées	38
Groupes de travail DRH/DSI/DAF	39

## **FAIRE FÉDÉRATION : LES PEP EN ACTION**

**40**

### **ANIMATION DU RÉSEAU** **42**

Activités secteurs	43
--------------------	----

### **LES PREMIERS PROJETS PHARES NATIONAUX ET LOCAUX** **48**

Du répit au relai pour tous	49
Autodétermination, participation sociale et citoyenne	51
La Tribu PEP	53
Projets Phares locaux	53

### **UN RÉSEAU EN MUTATION** **54**

Cartographie PEP et accompagnement fédéral	55
Groupe de travail sur les associations ultramarines	57
Patrimoine : accompagnement et appuis aux associations	57
Vie démocratique et engagements bénévoles	58

**CONCLUSION** 59

**GLOSSAIRE** 60





LES PEP  
**ACTRICES**  
DE LEUR ENVIRONNEMENT  
POLITIQUE & INSTITUTIONNEL

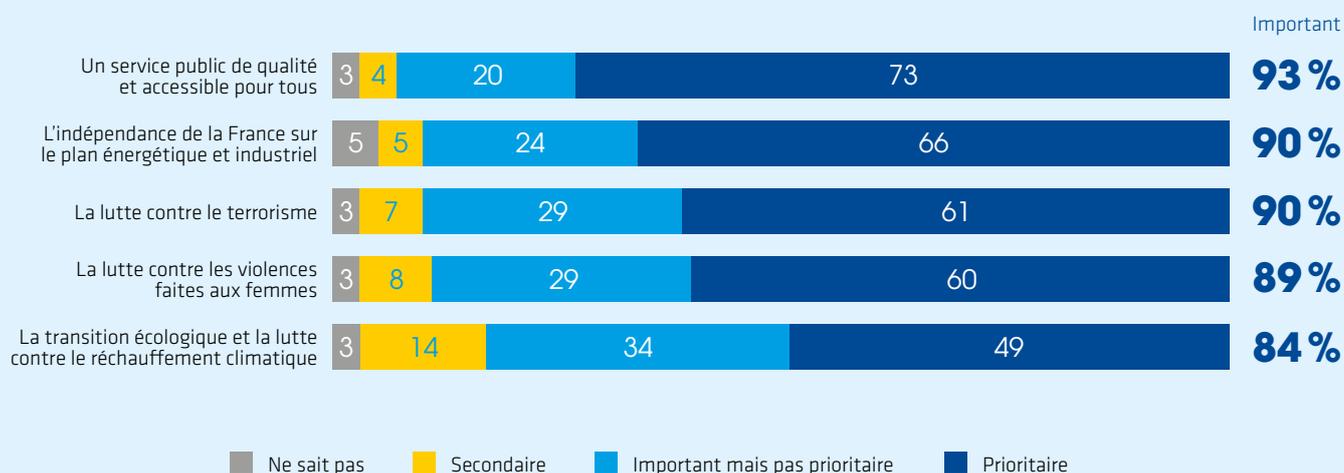


# LA MISSION DE PLAIDOYER



## BAROMÈTRE PEP 2023 DE LA SOCIÉTÉ INCLUSIVE

### PERCEPTION DES ENJEUX DE SOCIÉTÉ PAR LES FRANÇAIS



ACCÉDER  
AU RAPPORT  
COMPLET

### Baromètre PEP 2023 de la société inclusive

Pour la 8<sup>e</sup> année, Kantar Public a réalisé le Baromètre PEP de la société inclusive. L'enquête a été menée pendant le mois de décembre 2022 pour une publication début janvier 2023. Kantar Public a également partagé ses analyses issues d'autres enquêtes pour enrichir la réflexion du réseau PEP dans le cadre de l'établissement d'un diagnostic partagé contribuant à l'élaboration du 6<sup>e</sup> projet fédéral. Un focus sur la pleine participation des personnes a permis d'identifier la pertinence de la thématique « vie démocratique et participation des personnes ». Le rapport interroge également le lien entre liberté individuelle et vie en collectif. Ces thématiques ont été travaillées par les militants PEP, salariés et bénévoles, lors des Journées Métiers de Montpellier en 2022. Ces échanges ont fortement contribué à la rédaction des principaux objectifs du 6<sup>e</sup> projet fédéral.

Cette 8<sup>e</sup> édition du Baromètre PEP de la société inclusive a été partagée avec l'ensemble des partenaires associatifs et institutionnels par une newsletter dédiée. Cet outil alimente les échanges politiques avec les partenaires et montre que les PEP contribuent à la réflexion sur les débats de société.

Nourrir les réflexions, les échanges, participer à identifier les enjeux sociaux est indispensable au mouvement de transformation sociale qu'est le réseau PEP. Il s'agit de construire la mission de plaidoyer des PEP, plaidoyer qui a permis pendant plusieurs années d'initier des projets transformés en réalités pour les familles et les enfants.

## Classes de découverte et colos, Pass colo

Les PEP ont porté la création du Pass colo depuis 2018 avec le Haut conseil de la famille, de l'enfance de l'âge. La Fédération générale des PEP a partagé cet objectif au sein de collectifs mobilisés pour le droit aux vacances auxquels elle participe – JPA (Jeunesse au plein air) et Unat (Union nationale des associations de tourisme et de plein air).

Le Pass colo, annoncé par la ministre de la Famille, Aurore Bergé, en juillet 2023, a fait l'objet d'une campagne médiatique à laquelle les PEP ont participé activement, valorisant ainsi leur image et accentuant leur audience alors que les colonies d'été se déroulaient.

Ce dispositif est une réponse adaptée aux besoins de tous les enfants et aux enjeux sociaux actuels. Les PEP ont milité pour que celui-ci soit cumulable avec les dispositifs préexistants, permettant les départs en vacances.

Les PEP ont revendiqué que les dispositifs vacances apprenantes soient pérennisés, ce qui a été obtenu dans un cadre budgétaire déjà tendu.

Les PEP ont affirmé ensemble, localement et nationalement, que tous les enfants doivent bénéficier au moins une fois durant leur scolarité d'un séjour en colonie de vacances, permettant des découvertes et expériences qui nourrissent l'acquisition de connaissances et la construction de tout citoyen. Le travail de valorisation des colos comme véritable creuset de cohésion sociale par leurs fonctions sociales et éducatives a été poursuivi tout au long de l'année auprès des institutions.

Les PEP ont affirmé au cours de l'année 2023 que le Pass colo, les colos apprenantes et un retour d'une politique éducative favorisant les classes de découverte sont des vecteurs de mixité sociale et de réduction des inégalités sociales et territoriales. Les colonies sont encore les premières vacances pour de trop nombreux enfants, elles doivent être un temps de mixité sociale, de sociabilisation, de brassage et de construction d'une identité partagée cassant les différences sociales. Les séjours collectifs sont essentiels à la société ; ils sont le reflet d'une expérience réussie de la vie collective et rendent accessibles les vacances qui sont un droit et relèvent du bien commun. Sortir de chez soi, aller à la rencontre de l'autre, découvrir un nouvel environnement, qu'il soit proche ou lointain, faire l'expérience de nouvelles activités, avoir des moments à soi et des moments de partage, rencontrer aussi d'autres adultes, dans un cadre complémentaire à celui de l'école mais différent du cadre familial... sont autant d'éléments essentiels à la construction de chaque enfant et de la jeunesse.

Le Pass colo est en 2024 une réalité, inscrit dans la convention d'orientation et de gestion (COG) de la Caisse nationale des allocations familiales (Cnaf). Il donnera accès, pour une

# 13 484

ENFANTS PARTIS EN COLONIES  
DE VACANCES EN 2023

# 7 331

COLOS APPRENANTES  
EN 2023

**GOUVERNEMENT**  
Liberté  
Égalité  
Fraternité

## Cette année, je pars en colo !

**PASS  
colo**

Le Pass colo est une aide financière de l'État de 200 € à 350 €, qui permet aux enfants de partir en colonies de vacances l'année de leur 11 ans.

Pour en savoir plus  
[jeunes.gouv.fr/passcolo](https://jeunes.gouv.fr/passcolo)

**PACTE**  
ÉCONOMIQUE  
ENFANCE

classe d'âge (11 ans), à un financement complémentaire élargi aux familles aux revenus « moyens » qui jusqu'alors n'étaient pas éligibles aux aides au départ en vacances. Ce dispositif est bien complémentaire au dispositif « colos apprenantes » dont les PEP sont depuis sa création un des principaux opérateurs nationaux.

Les PEP, partenaires des caisses d'allocations familiales (CAF) se sont engagées dès 2023 à promouvoir auprès des familles ces dispositifs pour favoriser l'accès à ces aides.

Suite aux événements survenus en juin 2023, après le décès du jeune Nahel, des échanges en ce sens ont été initiés avec la ministre déléguée à la Jeunesse, soulignant également la question de la santé mentale des jeunes notamment après la crise Covid et dans le contexte social et politique français et international dans lequel ils grandissent.



**TRIBUNE**  
- Journal La Croix, le 21.07.2023 -

## **LE DROIT AUX VACANCES EST UNE URGENCE SOCIALE ET POLITIQUE**

Tous les ans, avec le mois de juin, revient le stress des résultats de Parcoursup, le rituel du brevet et celui du bac ; les collèges et les lycées se centrent sur les examens, se vident des élèves qui ne sont pas encore candidats cette année et se trouvent libérés des obligations scolaires. Avec la fin juin ou le début juillet, on parle enfin des vacances. On est baigné d'images de foules dans les gares, dans les aéroports ou sur les routes. Un nouveau mot, le surtourisme, s'installe depuis une dizaine d'années pour souligner les dégâts du tourisme, quand il se concentre sur les mêmes espaces aux mêmes moments. On parle des vacances de celles et ceux qui partent, moins souvent de celles des non partants, de celles et ceux qui restent chez eux, dans leur ville, leur quartier ou dans leur campagne enclavée. Car vacances rime depuis longtemps avec départ. La conquête sociale des congés payés de 36 est incarnée par la joie des classes populaires à partir à vélo, en train, pas forcément très loin, mais partir de chez soi. Le droit aux vacances n'est pas dans nos sociétés qu'un droit aux congés payés ou aux vacances scolaires, au repos ou à l'oisiveté. C'est un droit à la vie pleine pour reprendre le titre du récent rapport de la fondation Jean Jaurès, un droit à découvrir, à expérimenter, à rencontrer... soi, les autres, l'ailleurs.

Extrait de la tribune de Fernand Vanobberghen, président de la Fédération générale des PEP, et d'Isabelle Monforte, directrice de l'animation des secteurs et programmes



**LIRE L'INTÉGRALITÉ  
DE LA TRIBUNE**

## Mobilisation Employeur

L'année 2023 a été émaillée de nombreuses prises de positions de la Fédération générale des PEP concernant les questions employeurs tous secteurs d'activité PEP confondus :

### COMITÉ DE FILIÈRE ANIMATION POUR UN SERVICE PUBLIC DE LA CONTINUITÉ ÉDUCATIVE

Le comité de filière Animation a fait suite aux Assises de l'animation de 2021-2022. Installé en septembre 2022, il produit des avis à la ministre chargée de la Vie associative et de l'Enfance concernant une politique renforçant l'attractivité des métiers de l'animation.

Il est constitué des représentants de syndicats employeurs et salariés, des collectivités locales et des associations d'éducation populaire.

Le comité de filière a appuyé les décisions ministérielles de revalorisation de la ligne budgétaire dans la COG de la Cnaf allouée aux secteurs d'activités recrutant des animateurs.

Engagée dans ce travail dès les Assises, la Fédération générale des PEP a été nommée au bureau du comité de filière. Elle participe activement à la coordination du collège des associations JEP (Jeunesse et éducation populaire) du comité de filière animé par le Conseil national des associations de jeunesse et d'éducation populaire (Cnajep).

Elle a, à ce titre, contribué à l'ensemble des différents groupes de travail. Elle a été chargée d'animer particulièrement le groupe « inclusion et handicap » ainsi que de co-animer le groupe SNU (Service national universel).

Elle a participé à l'ensemble des travaux et à la rédaction de nombreux avis transmis à la ministre pour arbitrage après adoption au bureau du comité de filière.

La Fédération générale des PEP continue de se positionner sur trois axes forts facilitant les parcours et renforçant l'attractivité des métiers de l'animation dans le cadre du comité de filière Animation :

### 1. L'engagement

L'engagement doit être une politique nationale forte, pour permettre à chacun – quels que soient ses besoins, ses difficultés, son âge – d'être acteur d'une société plus solidaire. Tous les dispositifs d'engagement existants doivent être encouragés auprès des jeunes (animation volontaire, service civique, SNU, mentorat...), intégrés dans un parcours et chaque étape

valorisée. Le contrat d'engagement éducatif faisant partie de ces étapes possibles. L'annonce par la ministre de la revalorisation du contrat d'engagement éducatif (CEE) à 50 euros par jour pour tous a mobilisé les énergies de l'ensemble du réseau PEP. Une contribution à l'étude d'impact demandée par les associations Jeunesse et éducation populaire (JEP) et l'Unat devrait permettre en 2024 une prise de décision de la ministre. Les associations JEP, Hexopée et l'Unat associés à de nombreuses associations de collectivités locales défendent le fait que la mise en œuvre de cette mesure de revalorisation doit bénéficier d'aides financières aux associations, prenant ainsi en compte l'effet ciseau qu'elles subissent, entre inflation et augmentation de salaires.

### 2. La formation

Les formations initiales et continues aux métiers de l'animation et de l'accompagnement doivent être encouragées, financées et promues auprès de tous les jeunes au sein des établissements scolaires et des structures d'accueil sociales. Une refonte des maquettes des principales formations ainsi que des financements complémentaires permettant à plus de jeunes de passer le Bafa a été mise en place dès 2023 après de nombreux débats auxquels les PEP ont contribué en adressant des propositions formalisées.

### 3. L'évolution des métiers

Les métiers de l'animation et de l'accompagnement sont en tension, ils souffrent d'un manque d'attractivité et d'une pénurie sans précédents. La Fédération générale des PEP, par la diversité de ses champs d'intervention, a engagé des travaux avec l'ensemble de son réseau sur l'évolution de ses métiers. Les métiers du lien et de l'accompagnement doivent répondre aux besoins des personnes et des territoires en s'inscrivant sur tous les temps de vie. Pour être en cohérence avec cette approche globale de la personne, les mobilités des personnels doivent être facilitées pour leur ouvrir de nouvelles perspectives, mutualiser des emplois sur un territoire et ainsi répondre aux enjeux sociétaux. La question de l'établissement de passerelles inter-secteurs a été validée par le comité de filière Animation. Ce travail conduit de manière coordonnée au sein de la Fédération générale des PEP dans son action de plaidoyer a également été porté au comité de filière Petite enfance.

Les travaux du comité de filière Petite enfance sont menés depuis 2022. La temporalité et les partenaires communs aux deux secteurs métiers ont permis une coordination des prises de positions identifiant clairement les choix de la Fédération générale des PEP.



### COMITÉ DE FILIÈRE PETITE ENFANCE, LES PEP POUR UN SERVICE PUBLIC DE LA PETITE ENFANCE INTÉGRÉ DANS LA CONTINUITÉ ÉDUCATIVE

La Fédération générale des PEP participe depuis 2022 au comité de filière Petite enfance au titre du syndicat employeur Hexopée et a rejoint en 2023 le bureau du comité de filière.

Dans ce cadre, les associations PEP ont contribué aux travaux des groupes de travail du comité de filière, notamment sur les questions de revalorisation salariale, de qualité de vie au travail et de formation.

Les associations PEP ayant développé un secteur Petite enfance ont été particulièrement mobilisées courant 2023 et ont apporté de nombreuses pistes de travail et des questionnements qui ont nourri les travaux du comité de filière. Hexopée a sollicité la Fédération générale des PEP, membre de son conseil d'administration, pour participer à sa représentation au bureau du comité de filière. Les PEP ont joué un rôle actif au sein du bureau et des différents groupes de travail.

Le comité de filière travaille notamment à l'identification des conditions de mise en place du projet d'un service public de la petite enfance, l'une des ambitions portées par le président de la République lors de sa dernière campagne présidentielle. En effet, l'accueil du jeune enfant constitue la première préoccupation et attente des Français à l'égard des politiques familiales et l'offre existante reste insuffisante pour répondre aux besoins des parents.

Or, ce secteur rencontre actuellement d'importantes difficultés qui le fragilisent, notamment :

- des pénuries de professionnels ;
- des inégalités d'accès sociales et géographiques importantes.

Des concertations ont été organisées en février/mars 2023 dans le cadre du Conseil national de la Refondation (CNR) Petite enfance pour réfléchir et repenser l'organisation du système d'accueil des jeunes enfants.

Les associations PEP ont activement participé aux réunions de concertations locales, organisées par Elisabeth Laithier, présidente du comité de filière Petite enfance, désignée Rapporteuse générale de la concertation.

Elles ont contribué à la définition des pistes de travail ensuite étudiées par le comité de filière. Leurs contributions ont été travaillées et partagées dans le cadre du groupe de travail fédéral Petite enfance puis portées au national par la Fédération au sein d'Hexopée et du comité de filière.

Les PEP 87, membres du comité départemental des services aux familles (CDSF) de Haute-Vienne, ont coanimé 2 ateliers lors de la réunion du 27 janvier qui s'est tenue à La Chapelle Saint-Luc.

Les ateliers portaient sur l'accueil d'enfants en situation de handicap dans les établissements d'accueil du jeune enfant et sur le développement de places en zone rurale (pour un meilleur maillage territorial).

Cette concertation a permis aux acteurs associatifs, institutionnels et politiques locaux (CAF, conseil départemental, préfecture, élus, etc.) de se rencontrer et d'échanger sur les solutions à apporter aux niveaux national et local pour développer et améliorer les modes d'accueils du jeune enfant.

Les PEP 87 ont été auditionnés par l'Agence régionale pour l'amélioration des conditions de travail (Aract) de Nouvelle-Aquitaine afin d'alimenter le travail de réflexion en cours sur la préfiguration d'un Observatoire de la qualité de vie au travail (QVT) de la petite enfance.

Les PEP 28 ont accueilli la chargée de suivi du comité de filière Petite enfance d'Hexopée afin de lui présenter leurs structures Petite enfance et leurs travaux sur la revalorisation des salaires des professionnels du secteur.

### CONVENTION COLLECTIVE UNIQUE 66-51, OUBLIÉS DU SÉGUR, ATTRACTIVITÉ DES MÉTIERS DE L'HUMAIN ET DE L'ACCOMPAGNEMENT

L'année 2023 a été marquée par d'importantes négociations au sein de la branche sanitaire, sociale et médico-sociale privée à but non lucratif (Bass) pour établir une convention collective unique (une très ancienne revendication des PEP) permettant de répondre aux enjeux d'attractivité des métiers du secteur d'activité social, médico-social et de santé des PEP.

Dès 2020, la Fédération générale des PEP s'est engagée activement au sein des différents collectifs et syndicats employeurs pour soutenir des négociations afin d'obtenir une revalorisation des salaires intégrée à une politique de financements publics à la hauteur des attentes. La revalorisation dite « Ségur 2021 » n'a pas été déployée de manière égalitaire sur le territoire, créant des incompréhensions, des risques financiers portés par les associations et la création

de tensions entre salariés théoriquement bénéficiaires du Ségur et ceux qui ne l'étaient pas. La Fédération a toujours considéré que cette discrimination était intolérable alors que l'ensemble des salariés avait contribué également à l'effort nécessaire pour répondre à l'état de crise sanitaire. Le climat social du secteur des politiques sociales, médico-sociales et de santé a été extrêmement tendu tout au long de l'année. Les associations PEP ont à plusieurs reprises sollicité la tête de réseau fédérale concernant le non-versement de la prime Ségur. De plus, la période inflationniste a également accentué les attentes salariales.

La négociation d'une nouvelle convention collective unique intégrant une revalorisation et reconnaissance salariale permettant de rendre plus attractifs les métiers de l'humain et de l'accompagnement n'a pas abouti.

L'assemblée générale de Dunkerque de la Fédération générale des PEP a adopté à l'unanimité une motion rappelant le positionnement du réseau PEP.

Pourtant, un important travail d'information du réseau a été réalisé pour partager le suivi des négociations. Le groupe RH fédéral, accompagné par Maître Morand lors des vendredis juridiques de la Fédération, a analysé et proposé des pistes de positionnement tout comme le Copil Politiques sociales médico-sociales et de santé (PSM2S).

La Fédération s'est associée au cours de l'année à toutes les initiatives de l'Uniopss dont elle est membre depuis 2022 et a suivi avec beaucoup de vigilance les travaux de la Fehap et de Nexem dont elle est également adhérente.

## Conférence nationale du Handicap

La Conférence nationale du Handicap du 26 avril 2023 a été un moment important de la politique du handicap. Dans le cadre de sa préparation, la Fédération générale des PEP a transmis aux représentants du Gouvernement et à ses partenaires une contribution élaborée par les acteurs du réseau PEP. Celle-ci a été réalisée au cours de nombreuses réunions notamment du comité de pilotage Politique sociales et médico-sociales et de santé de la Fédération. Quatre axes de la CNH ont été étudiés : accessibilité, ambition inclusive de l'école, plein emploi, simplification des parcours de l'offre médico-sociale.

Cette contribution a également donné lieu à la production en interne au réseau PEP d'un fascicule détaillant les propositions PEP.

Devant les difficultés de négociation, le conseil d'administration de la Fédération a choisi de créer un groupe de suivi et de coordination des représentations employeur co-piloté par un membre du conseil d'administration fédéral, la directrice générale et un président d'association.

L'engagement des PEP s'est concrétisé dès mai 2023 par la proposition de la candidature du président des PEP 45 au conseil d'administration de Nexem. Ce groupe de suivi a également initié la coordination de l'ensemble des représentants employeurs PEP de la branche impliqués localement, régionalement et nationalement dans les différents syndicats employeur.

Ce groupe a suivi l'évolution de la négociation au cours de l'année 2023.

Devant l'échec de la négociation, le conseil d'administration fédéral a fait le choix, en 2024, de renforcer encore davantage la participation des PEP dans la gouvernance de Nexem pour que Fehap et Nexem, au sein d'Axess, représentant des employeurs de la branche, puissent porter les revendications du réseau.



DÉCOUVRIR  
LA MOTION DE  
DUNKERQUE

La Fédération a également choisi de signer le second accord de méthode entre l'État, les départements et les associations gestionnaires et représentantes de personnes handicapées pour souligner l'importance, à la fois de la question des coopérations territoriales et de l'égalité des personnes et d'accès aux droits. Trop de distorsions dans la mise en œuvre des politiques territorialisées ont été constatées dans l'évaluation du précédent accord de méthode signé en 2020.

S'appuyant sur de nombreuses réflexions issues des Journées Métiers de Montpellier en 2022, ces travaux et ces prises de positions PEP ont été également débattus au sein du réseau PEP et ont constitué un socle de réflexions et de propositions intégré dans la rédaction du 6<sup>e</sup> projet fédéral. Ils ont alimenté



Visite ministérielle  
au lycée Toulouse-Lautrec  
de Vaucresson - Erea - PEP 92

la production ultérieure de notes transmises au cabinet de la ministre chargée du Handicap et au ministère de l'Éducation nationale concernant l'école inclusive et les différents dispositifs intégrés. Les PEP ont en effet fait la démonstration de leur capacité d'innovation sur ces dispositifs, défendant concrètement leur conviction : la place des enfants handicapés est à l'école de tous. Dans cet objectif, il est nécessaire de mettre en œuvre des accompagnements protéiformes et adaptés aux besoins de chacun et de faire évoluer la structure scolaire commune.

Philippe Aubert, président de l'association  
des anciens de l'Erea du lycée Toulouse-Lautrec  
à l'assemblée générale de Dunkerque



DÉCOUVRIR  
LA CONTRIBUTION



## École inclusive et pôle d'appui à la scolarité

Dans le cadre de la préparation de la Conférence nationale du Handicap (CNH), la Fédération générale des PEP s'est impliquée dans les travaux de la commission spécialisée « éducation scolarisation » du Conseil national consultatif des personnes handicapées (CNCPH). Elle a également coconstruit avec son réseau une contribution politique (communiquée au cabinet de la ministre, Geneviève Darrieussecq) ainsi qu'une note interne de travail comportant de nombreuses propositions et illustrations concrètes de coopérations en faveur de l'école inclusive.

Lors de la CNH du 26 avril 2023, le président de République a annoncé faire de l'acte II de l'école inclusive, un axe majeur de sa politique en matière de handicap.

Lors de la réunion du Conseil national de suivi de l'école inclusive (CNSEI) du 28 juin 2023, le ministère de l'Éducation nationale a annoncé la mise en œuvre d'une large concertation réunissant l'ensemble des acteurs impliqués, dès la rentrée de septembre.

Cette concertation s'est appuyée sur les travaux de plusieurs groupes de travail, amenés notamment à co-produire les textes permettant la mise en œuvre des mesures annoncées lors de la CNH.

La Fédération générale des PEP avait, dès la CNH, exprimé auprès de la Dgesco (Bureau de l'école inclusive) et du cabinet de Madame Darrieussecq, alors ministre en charge du Handicap, sa volonté de s'impliquer dans la dynamique de mise en œuvre des mesures annoncées. Elle a alors renouvelé son intérêt à s'impliquer dans ses travaux. Une réunion du CNSEI en novembre 2023 a mobilisé les membres du CNCPH, dont la Fédération générale des PEP, pour travailler sur le projet de pôles d'appui à la scolarité (PAS) à l'étude par la Dgesco et la DGCS. Ce dispositif a été introduit par l'art. 53 dans le projet de loi de finances pour 2024, ne reprenant pas l'ensemble des recommandations formulées par les membres du groupe de travail.

Lors de la réunion du CNSEI du 11 décembre 2023, le ministère de l'Éducation nationale a ainsi annoncé le lancement dans les prochains mois de plusieurs réunions en lien avec le CNCPH sur les thématiques suivantes :

- Accès à l'identifiant national élève (INE) pour tous les élèves (effectivité attendue à la rentrée 2024) ;
- Déploiement des pôles d'appui à la scolarité (PAS) dans des départements pilotes (3 départements expérimentateurs en 2024 pour une généralisation en 2025) ;

- Mise à disposition du matériel pédagogique adapté (objectif : délai de 3 mois en 2024, délai de 6 semaines en 2026) ;
- Mise en œuvre des notifications MDPH (Maison départementale des personnes handicapées) ;
- Plan de formation à l'inclusion et au handicap des équipes pédagogiques (cahier des charges en 2024, pour un déploiement en 2025) ;
- Coopération entre l'Éducation nationale et le secteur médico-social : création de 10 instituts médico-éducatifs (IME) dans les murs de l'école, évaluation des équipes mobiles d'appui à la scolarité (Emas), intervention des professionnels de santé dans le cadre scolaire...

Le ministère de l'Éducation nationale a également informé de la parution du texte réformant les modalités de coopération entre l'Éducation nationale et le secteur médico-social (décret coopération) et de celui relatif aux dispositifs intégrés. La Fédération a milité pour que ces décrets paraissent rapidement tout au long de l'année 2023. Elle s'implique avec la participation des associations membres dans de nombreuses commissions et travaux de lobbying sur cette question.

En 2023, les PEP ont porté de nombreuses expérimentations pour la mise en œuvre de l'école inclusive ou y ont participé :

- Les dispositifs intégrés (DI) assurant, en dehors de l'accompagnement des enfants orientés par la CDAPH (Commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées), une mission de centre-ressource pour les environnements de droit commun, comme par exemple le Dame (dispositif d'accompagnement médico-éducatif) ;
- Les centres médico-psycho-pédagogiques (CMPP), pour lesquels la DGCS, en 2022, dans ses travaux sur la réforme des annexes 32 et 32 bis, prévoyait un rapprochement avec l'école, en mobilisant des Sessad.

La Fédération générale des PEP a largement entamé l'évolution des modalités d'actions de ses CMPP et organisé la montée en compétences de ses professionnels sur le champ de l'accompagnement des TDN.

- Le futur service de repérage, diagnostic et accompagnement précoce intégrant les centres d'action médico-sociale précoce (Camsp) et les plateformes de coordination et d'orientation (PCO) 0-6 ans, annoncé lors de la CNH, figure dans la loi de financement pour la sécurité sociale pour 2024. Ces dispositifs ont fait l'objet d'une réflexion approfondie du groupe de travail fédéral dédié dès 2022-23. Les associations PEP ont ainsi bénéficié d'un accompagnement pour faire évoluer leurs pratiques ou créer de nouveaux dispositifs.

Ce fut également le cas pour les dispositifs d'auto-régulation ou le déploiement d'IME intégrés à l'École. Tout au long de l'année 2023, les PEP ont défendu la nécessité,

pour l'école inclusive, de s'appuyer sur une palette diversifiée de ressources et des coopérations renforcées. La Fédération reste attentive aux suites données à ces expérimentations.

## Communauté 360 et territorialisation des politiques publiques sociales, médico-sociales et de santé

L'alerte remontée par le réseau PEP, notamment par les PEP 01, sur la mise sous l'autorité des MDPH des communautés 360 pour lesquelles les PEP se sont engagées dès leur initiation dans la période Covid a conduit la Fédération à se mobiliser auprès des cabinets ministériels pour défendre la constitution de plateformes d'acteurs locaux, au cœur de l'animation territoriale, dans un maillage territorial souple permettant de répondre aux besoins des « sans solution » à 360°. Le passage par une organisation plus administrative ne doit pas casser ces innovations.

Plus tard dans l'année, le projet de création des services publics départementaux de l'autonomie (SPDA) interrogera aussi cette question du pilotage par les administrations départementales de politiques sociales et médico-sociales. Les PEP affirment dans ce contexte tout au long de l'année 2023 leur souhait de voir renforcer les coopérations territoriales et d'éviter deux écueils majeurs : le positionnement des associations comme simples prestataires-opérateurs et le risque accru d'inégalité d'accès à leurs droits des personnes, quel que soit leur territoire de vie.

## Loi grand âge/bien vieillir

Au cours de l'année 2023, la Fédération générale des PEP a investi les questions de société liées à la crise démographique actuelle. Le bien vieillir est un droit en construction. Aussi les associations PEP impliquées dans ce secteur ont pu apporter leurs réflexions et questionnements.

La Fédération a pu ainsi s'engager dans les débats qui se sont déroulés tout au long de l'année 2023 et a décidé de rejoindre le collectif du Pacte progressiste Fin de vie animé par la MGEN qui a activement participé aux échanges préalables à la loi portant mesures pour bâtir la société du bien-vieillir et de l'autonomie.

## Engagements et valeurs de la République, SNU (Collectif SNU)

Les PEP ont affirmé dès la phase d'expérimentation du Service national universel (SNU) leur volonté de participer à ce programme qui vise à renforcer l'éducation à la citoyenneté des jeunes et leur adhésion au projet républicain et à ses valeurs. La mise en place du programme laïcité, après le vote du 6<sup>e</sup> projet fédéral en juin 2023, correspond à cette volonté politique.

Comme toujours, alliant engagement d'actions concrètes et plaidoyer, la Fédération générale des PEP s'est impliquée dans l'accompagnement de ses associations volontaires pour déployer des dispositifs SNU et dans le même temps a adhéré au Collectif SNU. Celui-ci est composé de Léo Lagrange, l'UFCV, l'UCPA, VVF et la Fédération générale des PEP pour défendre une idée du SNU co-portée par les associations d'éducation populaire.

Plusieurs rencontres au titre de la Fédération générale des PEP ou au sein du Collectif SNU avec Sarah El Haïry,

Gabriel Attal puis Prisca Thévenot ont permis d'appuyer le plaidoyer, valoriser les actions du réseau PEP et de défendre les retours et propositions des associations engagées au sein du Collectif. Deux rencontres avec la déléguée générale au SNU ont été également réalisées alors que celle-ci coordonnait la mise en place de la délégation générale au SNU et participait aux travaux d'identification des modalités d'une possible généralisation. Les PEP sont attachées au volontariat dans l'engagement, que ce soit avec le service civique, le CEE ou le SNU. Dans le cadre d'une généralisation de ce dernier dispositif, elles ont su souligner que l'expertise de l'éducation populaire dans la gestion des séjours de cohésion était déterminante dans la réussite des séjours. Elles ont également défendu l'idée que le financement de la partie pédagogique devait être maintenu dans une phase de déploiement du SNU. Le travail de PEP Découvertes en la matière a été salué à plusieurs reprises.



LIRE LA DÉCLARATION COMMUNE  
DU COLLECTIF LE PACTE PROGRESSISTE  
FIN DE VIE



Collectif SNU

Un pool d'expertise fédéral a été constitué autour de l'expertise de PEP Découvertes dans un premier temps pour accompagner le déploiement du dispositif au sein du réseau et les associations PEP volontaires pour répondre aux appels à projets initiés sur le second semestre 2023, puis en 2024.

Ce partage d'expertise en parallèle du plaidoyer est une démonstration de cohérence entre ce que les PEP font et ce qu'elles défendent.

En 2023, 54 séjours ont été réalisés entièrement par les membres du collectif SNU dont 15 par le réseau PEP. 33 centres PEP ont été mobilisés pour accueillir des séjours de cohésion.

L'Éducation nationale a adressé à l'ensemble des académies une lettre de cadrage ajoutant au dispositif « séjours de cohésion volontaire » les classes d'engagement, déclinant ainsi la nouvelle phase de déploiement du SNU avant une possible

généralisation. Le Collectif SNU a organisé des rencontres pour les associations membres avec les référents aux rectorats. La tête de réseau fédérale a permis la participation des associations PEP locales à ces rencontres, facilitant ainsi leur volontariat à répondre aux appels à projets pour le premier trimestre 2024.

REGARDER LA VIDÉO  
DU COLLECTIF SNU  
AUQUEL PARTICIPENT  
LES PEP



## Communiqués de presse et prises de position de l'année

La Fédération générale des PEP a publié, en 2023, seize communiqués de presse, adressés chacun à un fichier de 1500 journalistes sélectionnés et adressés aux correspondants communication du réseau pour relai auprès de la presse régionale et aux partenaires.

Les revues de presse établies mensuellement et disponibles sur le site internet font apparaître près de 1300 retombées presse sur l'année. À cela s'ajoute le Flash Infos, newsletter interne hebdomadaire adressée à 3500 adresses, qui connaît un taux d'ouverture de 24,9 %.

Par ailleurs, la présence sur les réseaux sociaux s'est encore accrue avec 250 posts sur Facebook, 200 sur LinkedIn et 174 sur X, auxquels doivent s'ajouter les messages propres à PEP Attitude (respectivement 93, 14 et 7 posts). Le nombre d'abonnés a, lui aussi, progressé : 3708 sur Facebook (+ 4,8 %), 2347 sur X (+ 3,3 %), 3885 sur LinkedIn (+ 42,3 %).

Au-delà de cette communication permanente, plusieurs campagnes ciblées ont été menées : sur le Mentorat, (11 publications dédiées), le recrutement d'animateurs PEVLC (10 publications) ou encore le DuoDay (7 publications).

## Participation à des collectifs

La Fédération générale des PEP développe une stratégie de positionnement cohérente dans différents collectifs et organisations nationales pour défendre les valeurs du mouvement PEP, les faire connaître et reconnaître pour leur qualité professionnelle, leurs expertises et leurs capacités d'innovation en matière d'accompagnement global des personnes et d'accès à leurs droits.

Au cours de l'année 2023, la Fédération a mobilisé ses forces avec son réseau pour participer à de nombreux collectifs. Parmi ceux-ci :

- Le Mouvement Ambition Éducation, espace de dialogue entre associations d'éducation populaire, syndicats enseignants et associations représentatives des collectivités locales. La question de l'école inclusive et les débats qu'elle engendre par la difficulté de son déploiement sont portés par les PEP, comme la nécessité de relancer des projets éducatifs de territoire (PEDT) basés sur des pratiques de coopération intégrant toutes les activités et temps éducatifs, dans une approche territorialisée de l'action éducative pour tous ;
- Le Cnajep, déjà évoqué notamment sur les questions d'attractivité des métiers et de SNU ;

- Le Pacte pour le pouvoir de vivre, avec la contribution des PEP à l'établissement du plaidoyer collectif pour les élections européennes ; la participation aux groupes de travail Jeunesse et Europe a permis la reprise de nombreuses positions défendues par les PEP dans le plaidoyer de cette organisation.

### Liste des collectifs auxquels la Fédération générale des PEP appartient

Association européenne pour la démocratie locale (Alda)  
Collectif des associations partenaires de l'école publique (Cape)  
Collectif handicaps  
Collectif SNU  
Comité pour les relations nationales et internationales des associations de jeunesse et d'éducation populaire (Cnajep)  
Économie sociale partenaire de l'école de la République (Esper)  
Hexopée  
Jeunesse au plein air (JPA)  
Mouvement Ambition Éducation  
Mouvement associatif  
Nexem  
Pacte pour le pouvoir de vivre  
Pacte progressif pour la fin de vie  
Solidarité laïque  
Union nationale des associations de tourisme et de plein air (Unat)  
Union nationale des centres sportifs de plein air (UCPA)  
Union nationale interfédérale des œuvres et organismes privés non lucratifs sanitaires et sociaux (Uniopss)

## Contribution aux débats européens

Après avoir contribué à la conférence sur l'avenir de l'Europe, fin 2022, la réflexion s'est poursuivie tout au long de l'année 2023 dans le cadre de la commission Europe-International-Migrants mais aussi dans les diverses représentations de la Fédération générale des PEP.

Ainsi, dans le cadre de son mandat au Comité économique et social européen, pour le compte de la Fédération générale des PEP et du Conseil national consultatif des personnes handicapées (CNCPH), Dominique Gillot a porté des contributions importantes dans les domaines notamment de la lutte contre le sans-abrisme, l'accompagnement des personnes âgées, les droits de personnes handicapées et la politique européenne de solidarité avec l'Ukraine. Par ailleurs, au CNCPH et dans les collectifs comme le Pacte du pouvoir de vivre, le Cnajep ou le Mouvement associatif, dont elle est membre, la Fédération générale des PEP intervient pour que le débat politique et le plaidoyer prennent en compte la dimension européenne.

Les questions internationales et notamment européennes occupent une place de plus en plus importante dans la réflexion politique des PEP. L'élaboration d'un plaidoyer spécifique à l'occasion des élections européennes de juin 2024 en est une nouvelle étape.

**L'ACTIVITÉ  
DE REPRÉSENTATION  
ET DE PLAIDOYER,  
DE COMMUNICATION  
EN ANIMATION DU RÉSEAU  
POUR CONTRIBUER  
À CETTE DYNAMIQUE  
REPRÉSENTE PRÈS DE 50%  
DU TEMPS DE TRAVAIL  
DE L'ÉQUIPE SALARIÉE  
DE LA TÊTE DE RÉSEAU.**

# LA RECONNAISSANCE DE L'EXPERTISE DES PEP



## Renouvellement des conventions pluriannuelles d'objectifs (CPO) en lien avec les nouveaux axes du 6<sup>e</sup> projet

L'année 2023 a été marquée par le renouvellement de la convention pluriannuelle d'objectifs (CPO) avec le ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse pour la période de 2023 à 2025. Dix mois de négociations ont été nécessaires pour rebâtir une convention actualisée couvrant l'ensemble des activités complémentaires de l'École du réseau PEP. Le montant de la CPO est maintenu par rapport à la précédente malgré la demande d'augmentation formulée au regard du contexte inflationniste et des restrictions budgétaires de l'État.

La convention a été signée en novembre 2023 pour une durée de trois ans, marquant une nouvelle fois l'importance de l'engagement des PEP au côté du ministère pour atteindre des objectifs éducatifs partagés : citoyenneté, émancipation...

Les CPO avec le ministère de la Culture, l'ANCT (Agence nationale de cohésion des territoires) ainsi que la direction de la jeunesse ont été renouvelées également en 2023 jusqu'en 2025.

Le projet Mentorat a bénéficié d'un report de financement jusqu'au dernier trimestre 2024 et une adaptation des critères de réalisation a été obtenue pour faciliter l'engagement des associations PEP et l'acquisition de nouvelles cultures de l'engagement bénévole.

Plusieurs associations PEP ont intégré le programme au cours de l'année 2023.

## Instance nationale de consultation Lieux d'accueil Enfants-Parents (Laep)

La Fédération générale les PEP a été sollicitée en tant que tête de réseau pour participer à une réunion de travail le 30 septembre 2022 à la Direction générale de la cohésion sociale (DGCS) : la Cnaf, la Caisse centrale de la mutualité sociale agricole (CCMSA) et la DGCS proposent la mise en place d'une mise en réseau et coordination des associations gestionnaires de Laep dans un objectif de structuration de la politique nationale de soutien à la parentalité et d'amélioration de l'articulation et de la transversalité avec le champ de la petite enfance, notamment en développant une offre diversifiée et structurée sur les territoires.

Dans ce cadre, une contribution PEP a été construite avec le réseau PEP et transmise à l'instance nationale Laep en 2022 pour déployer le dispositif Laep dans tous les territoires.

En 2023, les échanges de cette instance sont venus alimenter les réflexions dans le cadre de la négociation de la nouvelle convention d'objectifs et de gestion (COG) État/Cnaf. Les PEP continuent de participer à cette instance et vont contribuer en 2024 à la refonte du référentiel Laep et à la valorisation des projets de premières socialisations pour les 2-3 ans dans le cadre de la mise en œuvre de la nouvelle COG 2023-2027.

## Convention nationale SAPADhe

SAPAD<sup>®</sup>/SAPADHE<sup>®</sup>

Entamé dès 2014, puis suspendu en raison de la réalisation d'un diagnostic partagé du fonctionnement du dispositif Apad (Accompagnement pédagogique à domicile) préalable aux travaux de réécriture des circulaires Apadhe (Accompagnement pédagogique à domicile, à l'hôpital et à l'école) et PAI (Projet d'accueil individualisé) le processus de renégociation de la convention liant le réseau des PEP au ministère de l'Éducation nationale a abouti en juin 2023.

La négociation a été soutenue par l'animation de travaux du collectif d'acteurs du réseau des PEP (coordonnateurs Apad, directeurs, directeurs généraux, élus) menés durant l'année

2022. Cette production de propositions et de points de vigilance est intégrée par le Ministère avec l'installation par la Dgesco des travaux de refonte de la circulaire Apadhe. Celle-ci a abouti à la reconnaissance de la pertinence des évolutions portés par le réseau PEP pour répondre aux besoins des publics concernés.

La nouvelle convention signée, à laquelle un modèle de convention locale est annexée, acte ainsi l'évolution des Sapad<sup>®</sup>/Sapadhe<sup>®</sup> vers un service associatif d'accompagnement global des besoins des élèves présentant des risques de déscolarisation pour raisons de santé. Un plan d'action pour mettre en œuvre cette évolution est en cours de définition et sera mené en étroite collaboration avec les partenaires des PEP au premier rang desquels, le ministère de l'Éducation nationale.

## Conseil national consultatif des personnes handicapées (CNCPH)

La mandature du CNCPH 2019-2022 a été prorogée jusqu'à fin août 2023. Une réforme de l'organisation de cette instance consultative a été au cœur de débats importants sur le premier semestre 2023. La Fédération générale des PEP et l'ensemble des représentants du réseau participant aux différentes instances, groupe de travail et commissions du CNCPH y ont pris part dans le cadre de la coordination fédérale. Le risque majeur était que les associations gestionnaires telles les PEP ne soient plus reconnues. Si les PEP défendent une meilleure reconnaissance des personnes handicapées au sein de ce conseil, le rejet des associations gestionnaires en dehors de la représentation du conseil ne pouvait être accepté.

Après de nombreux échanges courant de l'été 2023, la Fédération générale des PEP a été nommée par la ministre au CNCPH pour la mandature 2023-2026.

Immédiatement, les équipes du secteur social et médico-social se sont mobilisées pour que les PEP participent activement aux nouvelles commissions de travail et poursuivent leur engagement dans cette instance. Les PEP ont proposé au président du CNCPH, Jérémie Boroy, d'animer un collège des enfants et des jeunes au sein du CNCPH à partir de leur expérience au Haut Conseil à la famille, à l'enfance et à l'âge (HCFEA). Cette proposition a retenu l'intérêt du président et du Comité interministériel du Handicap.

## Haut Conseil à la famille, à l'enfance et à l'âge (HCFEA)

L'année 2023 du collège des enfants du Haut Conseil à la famille, à l'enfance et à l'âge (HCFEA), que la Fédération générale des PEP co-anime (avec la Fédération du scoutisme de France et l'Association nationale des conseils d'enfants et de jeunes), a été marquée par deux cycles de travail. Adrien Taquet, ancien secrétaire d'État à l'Enfance et à la Famille, mandaté par le Gouvernement pour organiser les Assises de la santé de l'enfant et de la pédiatrie, a proposé aux enfants de participer à une grande concertation organisée dans le cadre de cet événement. Le collège des enfants du HCFEA a ainsi rendu sa contribution à ces Assises sur l'accès à l'activité physique obligatoire. Dans le cadre de travaux lancés par le HCFEA en vue de la publication d'un rapport dédié, le collège des enfants a également consacré trois temps de réflexion et de travail aux besoins et à l'accès des enfants aux espaces du dehors.

Les actions du réseau PEP et ses propositions sur « Le besoin de dehors/Les enfants hors les murs » ont également été portées par la Fédération pour contribuer au rapport du HCFEA. Les activités « hors les murs » ou séjours s'inscrivent de manière croissante en réponse à des enjeux de santé mentale, en relation avec des problématiques familiales, de soutien à la parentalité, voire de construction de soi en lien avec d'autres. Le développement des temps ou de séjours dits de « répit » en témoigne. Au quotidien, la mise en œuvre d'actions « hors les murs » en proximité, dans l'espace public, contribue à la fois à animer cet espace et « aller vers » les publics les plus éloignés socialement ou culturellement des actions proposées ou au sein de territoires enclavés.





### Participation à la préparation des Jeux olympiques et paralympiques 2024

Dans le cadre du programme sport des PEP « Faire du sport ensemble et pour tous », la Fédération générale des PEP a participé activement au groupe de travail mis en place par la Direction générale de la cohésion sociale (DGCS) pour permettre à des personnes en situation de handicap et à leurs aidants d'assister à des épreuves des Jeux olympiques et paralympiques de Paris 2024. Ce groupe de travail était composé de vingt-six membres, dont neuf organismes gestionnaires. La Fédération a exprimé à plusieurs reprises, auprès des

pouvoirs publics, ses regrets que cette belle initiative de « Billetterie populaire », visant à associer le plus large public possible à la grande fête des Jeux de Paris 2024, ait été conçue en catégorisant et cloisonnant les différentes cibles. Plusieurs appels à candidature ont été lancés au sein du réseau, afin de permettre aux associations souhaitant en profiter de faire connaître leurs besoins. Pour l'ensemble du réseau PEP, ce sont 700 places qui ont été distribuées gratuitement. Toutes les demandes ont été satisfaites.

### Conseil national des associations éducatives complémentaires de l'enseignement public (Cnaecep)

Membre du Cnaecep en charge de formuler des avis pour l'attribution des agréments nationaux des associations éducatives complémentaires de l'École publique depuis de nombreuses années, la Fédération a été à nouveau nommée par le ministre de l'Éducation nationale en juillet 2023 pour 3 ans.

La Fédération a également déposé ses dossiers de renouvellement d'agrément d'association éducative complémentaire de l'école (Aecep) et association de jeunesse et d'éducation populaire (Ajep) avec extension à l'ensemble des associations membres de la Fédération. Ces dossiers sont en cours d'instruction par la Djepva et la Dgesco.



# LES PEP AUTRICES DE LEUR PROJET



# ÉTAPES ET MÉTHODOLOGIE DE L'ÉLABORATION DU PROJET



Le 6<sup>e</sup> projet fédéral s'inscrit dans la continuité du 5<sup>e</sup> projet. Son élaboration a débuté lors du second semestre 2022. Le conseil d'administration fédéral a choisi d'associer tous les membres du réseau PEP. Aussi les Journées Métiers de novembre 2022 ont constitué l'étape de lancement de la co-écriture du projet et une phase essentielle d'élaboration. Plus de 400 acteurs du réseau PEP, salariés et bénévoles ont pu poser les pistes de travail à retenir pour le 6<sup>e</sup> projet fédéral

parmi les thèmes identifiés et déclinés en priorités. Ont été identifiés : la pleine participation et le développement du pouvoir d'agir notamment face aux enjeux sociétaux et environnementaux, la laïcité et les valeurs de la République, la complémentarité dans l'action entre professionnels et bénévoles, l'affirmation de l'identité associative comme partenaire et non prestataire des politiques publiques, la culture et l'appartenance au réseau PEP comme identifiant une marque employeur partagée et enfin le vœu de renforcer les actions PEP sur la thématique Europe et International.

Ces pistes de travail élaborées collectivement ont par la suite été retravaillées au sein des associations régionales PEP (Arpep) puis lors d'interrégionales, elles-mêmes alimentées

par le bilan-évaluation externe du 5<sup>e</sup> projet et par les résultats du 8<sup>e</sup> Baromètre PEP de la société inclusive, confortées par le rapport de l'inspection générale de l'éducation, du sport et de la recherche, réalisé entre décembre 2022 et mai 2023.

## Une évaluation par un cabinet externe

La Fédération générale des PEP s'est rapprochée du cabinet Open Communities Consulting afin de réaliser le bilan du 5<sup>e</sup> projet fédéral. L'objectif était de mettre en lumière des questionnements pour alimenter la réflexion et la co-construction du prochain projet fédéral en partant de l'analyse des problématiques émergentes ou insuffisamment traitées.

Le travail du cabinet a été guidé par les sous-objectifs stratégiques du 5<sup>e</sup> projet avec chacun d'entre eux les questions structurantes suivantes :

- L'axe a-t-il été mis en œuvre ? Sous quelle forme ? Via quelles actions ? Comment se répartissent-elles entre les secteurs et les territoires ?
- Quels sont les angles morts dans la réalisation du projet ?

- Quel est l'impact de l'action de la Fédération sur la dynamique du réseau ? La transversalité intersectorielle se développe-t-elle dans ces projets ? Les projets apparus au fur et à mesure correspondent-ils aux axes portés par la Fédération ? Aux besoins des publics ? Comment les PEP ont-elles contribué collectivement à la société inclusive ?

Le rapport final, remis en février 2023, souligne que les objectifs du 5<sup>e</sup> projet ont été tous mis en œuvre et ont permis une évolution significative de l'activité des PEP notamment en termes de développement et de construction d'identité. La mise en place d'un projet stratégique associant l'ensemble du réseau a été une recommandation importante pour la conduite du 6<sup>e</sup> projet.

## Un diagnostic partagé appuyé sur le Baromètre PEP 2023 de la société inclusive

Le 8<sup>e</sup> Baromètre de la société inclusive a été un support important du plaidoyer PEP en 2023. Ses enseignements ont également permis de préciser les choix d'orientations des PEP pour les années à venir dans un souci de répondre aux attentes et besoins des Français à partir de leur perception de la société. Ceci afin de travailler sur les leviers qui permettent de consolider les liens au sein de la société.

Les Français y expriment des attentes fortes à l'égard des services publics et de la lutte contre les inégalités perçues comme croissantes.

Ces questions ont nourri le plaidoyer PEP et les objectifs du 6<sup>e</sup> projet fédéral.

### LES INÉGALITÉS LES PLUS GRAVES POUR LES FRANÇAIS BAROMÈTRE PEP 2023 DE LA SOCIÉTÉ INCLUSIVE

Pour les 18-24 ans



**43 %** (-6pt)  
Accès au logement



**40 %** (=)  
Accès à l'emploi



**38 %** (-11pt)  
Accès à l'éducation

Pour les 50 ans et plus



**65 %** (+7pt)  
Possibilité de se soigner correctement



**44 %** (+7pt)  
Accès au logement



**37 %** (-4pt)  
Prise en charge des personnes dépendantes

## Contributions des associations régionales PEP (Arpep)

Suite aux Journées Métiers de novembre 2022 et sur les bases du Baromètre PEP, le conseil d'administration fédéral a appelé les Arpep à mobiliser leurs militants pour produire, à partir de leurs réalités régionales, des contributions à intégrer dans

la rédaction finale du projet fédéral. Le Conseil consultatif des régions (CCR) a coordonné la remontée de contributions régionales réalisées début 2023.

## Rassemblement des Présidents et Directeurs généraux de Nancy

Le Rassemblement des Présidents et Directeurs généraux de Nancy, en mars 2023, a réuni 150 dirigeants du réseau qui, en ateliers et en plénière, se sont approprié les éléments constitutifs de l'évaluation externe du 5<sup>e</sup> projet et les résultats du Baromètre PEP 2023 de la société inclusive. Une première

restitution des travaux de diagnostic sur le schéma directeur des systèmes d'information (SDSI) a également permis de mesurer l'importance de renforcer la communication autour de ce projet. Une réunion des directeurs généraux qui a rassemblé près de 40 associations PEP a été réalisée fin avril 2023.

## Les interrégionales du réseau PEP

Des Interrégionales ont été ensuite coordonnées, associant plus de 200 personnes pour croiser les regards sur les différentes contributions et productions des groupes de travail et des ateliers du Rassemblement des Présidents

et Directeurs généraux de Nancy. Elles ont permis de formaliser les objectifs du 6<sup>e</sup> projet permettant ainsi de passer au travail de rédaction confié au conseil d'administration de la Fédération.

## Diagnostic du schéma directeur du système d'information (SDSI) et adoption du projet

En parallèle et au regard de l'importance stratégique de l'élaboration du schéma directeur des systèmes d'information, lancé en 2022, le projet visant l'interopérabilité des SI a été travaillé avec l'ensemble du réseau au cours de l'année 2023.

### Prérequis et structuration :

La phase initiale du projet a été consacrée à la définition des prérequis, détaillant les exigences et les attentes. Des référents SI ont été désignés pour coordonner et assurer la cohérence du projet tout au long de son évolution. Ils feront l'objet d'un accompagnement continu et renforcé en 2024.

### Diffusion des résultats de l'audit :

Une diffusion détaillée de la méthodologie de l'audit, décidé en 2022 et confié à la société Siskha, a été entreprise lors du rassemblement de Nancy, permettant d'informer toutes les parties prenantes des constats et des recommandations, jetant ainsi les bases d'une prise de décision éclairée, préalable à l'adoption d'une motion SI lors de l'assemblée générale de juin 2023, à Dunkerque.

### Cartographie applicative et fonctionnelle :

Une cartographie a été élaborée sur un panel représentatif de 12 associations PEP pour visualiser les applications et assurer une compréhension approfondie de leur interconnexion, renforçant ainsi la gouvernance du système. La généralisation de cette cartographie doit être étendue sur le 1<sup>er</sup> trimestre 2024 avec notamment l'accompagnement des référents SDSI qui auront la charge de coordonner cette action au sein de leurs associations respectives.

Les conclusions du diagnostic et des travaux d'accompagnement qui ont mobilisé plus d'une vingtaine de personnes en 2023, à raison d'une réunion mensuelle pendant 6 mois, ont permis de définir un projet de système d'information distribué : chaque association conserve son SI, s'engage à permettre l'interopérabilité des SI et à qualifier/professionnaliser ses équipements et équipes. Cette démarche apprenante et partagée continue porte une forte dynamique de mutualisation des compétences.

Ce travail a permis en juin 2023, lors de l'assemblée générale de Dunkerque, l'adoption à 83,64 % des voix du projet rédigé collaborativement et présenté sous la forme d'une motion SDSI.



EN SAVOIR  
PLUS SUR  
LA MOTION SI



Plusieurs projets spécifiques ont été initiés, notamment :

- la mise en place du plan de sécurité des systèmes d'information (PSSI) pour le réseau PEP ;
- la préparation de la campagne 2024 Indicia de collecte des données d'activité PEP ;
- la création d'un groupe de travail sur l'automatisation et la dématérialisation du processus de facturation.

Par ailleurs, des outils SI ont été développés pour une professionnalisation renforcée et partagée :

- création d'espaces collaboratifs dédiés à des projets spécifiques ;
- mise à disposition de visioconférences ;
- gestion de tickets Vern et Indicia ;
- mise en production d'une gestion électronique de documents (GED).

## Inspection générale de l'éducation, du sport et de la recherche

Une mission ordinaire d'inspection générale a été diligentée en novembre 2022 par le ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse. Le rapport IGESR (Inspection générale de l'éducation, du sport et de la recherche), rendu en juin 2023, conforte le diagnostic positif d'Open Communities sur la capacité de pilotage de la tête de réseau et sur le pilotage stratégique choisi par le réseau PEP.

Il souligne la qualité du dialogue et la fiabilité des procédures

internes, notamment financières et d'accompagnement. Il relève également la qualité de la complémentarité avec les missions du ministère et entre les différentes composantes du réseau PEP grâce à une animation adaptée et volontariste ayant le souci de donner la parole aux associations membres. Il appelle à un développement des actions éducatives du réseau PEP en identifiant mieux celles-ci dans le cadre des échanges avec le ministère de l'Éducation nationale.

## Adoption du 6<sup>e</sup> projet fédéral à l'assemblée générale de Dunkerque

Enfin, à l'issue de cette démarche participative, le conseil d'administration fédéral a créé un groupe ad'hoc de rédaction. Celui-ci a présenté en juin 2023 un projet de rédaction. Amendé par l'assemblée générale, il a été adopté par plus de 90 % des voix exprimées.

Très rapidement, une stratégie de communication interne et externe a été adoptée.

Le texte intégral du projet a été diffusé dès septembre 2023 et un projet de document en « facile à lire et à comprendre » (Falc) a été commandé par le bureau fédéral pour 2024.

Le n° 70-71 du magazine *Solidaires* a été dédié à ce travail de production collaborative.





# DÉFINITION D'UNE MÉTHODE PARTAGÉE AVEC LE RÉSEAU POUR METTRE EN ŒUVRE LE 6<sup>E</sup> PROJET

## Une organisation mobilisée : rôles partagés dans le pilotage, premières actions

Une fois adopté, le 6<sup>e</sup> projet prend vie sous l'impulsion partagée de la communication et de l'animation fédérale avec l'engagement des associations du réseau dans sa phase d'élaboration. Les membres de la Fédération générale des PEP ont fait la preuve d'une forte réactivité et se sont rapidement emparés du projet.

L'élaboration en co-construction du 6<sup>e</sup> projet fédéral à l'échelle du réseau PEP et la stratégie de déploiement partagée, coanimée, ont suscité l'adhésion et resteront des principes d'actions incontournables pour une mise en œuvre réussie.

La réussite du 6<sup>e</sup> Projet dépend de la capacité collective à renforcer cette mobilisation en veillant à la coanimation et à faire que chacun se définisse comme co-responsable du déploiement du projet. La mise en place de référents locaux et régionaux pour organiser et structurer la participation et l'optimisation de la circulation de l'information, l'analyse et le portage de projets innovants, a été légitimé comme un moyen efficace de structuration, de mise en œuvre et de réussite du 6<sup>e</sup> projet fédéral.

Des référents « Laïcité » et « Systèmes d'information » ont été nommés, venant compléter les référents locaux Communication ou les référents sectoriels habitués à participer aux différents Copils et groupes de travail nationaux. De nouveaux groupes comme « Accompagnement et développement des PEP dans les territoires ultramarins » ou « Droit au relai pour tous » se sont mis au travail.

L'identification de « projets phares », confiée aux Arpep, sur tout le territoire national, éclairera la réalisation progressive de chaque axe du projet fédéral et facilitera l'évaluation et la communication de celui-ci.

Venant compléter les programmes existants (Employeur, Formation Audit Études Conseil, Laïcité, Patrimoine, Europe-International-Migrants), de nouveaux programmes apparaissent dans le 6<sup>e</sup> Projet. Centrés sur les thématiques du développement durable, l'engagement ou la qualité, ils complètent et renforcent le travail des trois secteurs métiers historiques des PEP par leurs approches transversales et intersectorielles.

En actualisant les pratiques internes d'engagement, de représentation et les pratiques participatives propres à l'économie sociale et solidaire, les PEP assurent leurs responsabilités

associatives d'éducation populaire, de transformation sociale, d'employeur et de gestionnaire dans les différents champs d'intervention.

Cette stratégie reposant sur l'alliance et la mobilisation de chacun des membres du réseau est le socle du choix politique du conseil d'administration fédéral pour partager avec tous la mise en œuvre du projet fédérateur « Agir pour une société démocratique, solidaire, inclusive et écoresponsable » et incarner ainsi pleinement les choix d'organisation fédérale portés dans les statuts de la Fédération et la charte fédérale : chacun est d'égale importance.

En ce sens et à partir des recommandations de l'évaluation et du bilan du 5<sup>e</sup> projet, un groupe de présidents et directeurs généraux s'est mobilisé avec pour mission de travailler un projet stratégique de déploiement. Intitulé Groupe d'analyse stratégique, il a commencé ses travaux en octobre 2023 et a produit un préprojet stratégique du réseau PEP, complété par les travaux du Conseil consultatif des régions relatifs à la communication et à l'évaluation, ainsi que lors du Rassemblement des Présidents et Directeurs généraux de Chambéry en mars 2024. Le texte amendé par les travaux de Chambéry sera présenté à l'assemblée générale de Vichy en juin 2024.

Cette méthodologie d'appropriation et de déploiement du 6<sup>e</sup> Projet repose également sur la production du réseau d'une réflexion et l'animation de la communication et de l'évaluation. Ainsi le Conseil consultatif des régions a-t-il proposé une méthode de communication basée sur l'appel à identification de projet « phares » produits et réalisés par les associations PEP, s'inscrivant dans les orientations du 6<sup>e</sup> Projet. Plusieurs projets ont été étudiés et ont permis, outre de travailler leur valorisation, de pointer l'importance de se doter d'indicateurs d'évaluation communs. Ce travail a été intégré dans la rédaction du projet stratégique du réseau PEP.

Le 6<sup>e</sup> Projet est décliné au sein du pilotage, par la tête de réseau, des secteurs et programmes et partagé au sein des associations membres qui ont conduit pour certaines une relecture de leurs projets associatifs locaux.





Séminaire des responsables PEP  
de centres et de séjours classes / vacances



## DÉCOUVRIR LA MOTION FAIRE RÉSEAU POUR LES SÉJOURS DE DEMAIN

### Des projets associatifs renouvelés

Dans la dynamique des travaux de co-construction du 6<sup>e</sup> projet fédéral, nombre d'associations PEP ont finalisé ou initié les travaux d'élaboration de leurs projets arrivant à leurs termes à la même période. Pour exemple, les PEP Centre Bourgogne Franche Comté (CBFC) ont installé en septembre 2023 un comité de pilotage, associant la Fédération, pour définir la méthodologie souhaitée avec un accompagnement externe et choisir le partenaire chargé de cet accompagnement. Une enquête diffusée auprès des salariés, bénévoles et publics invitait chacun à prendre part à la démarche de construction de ce nouveau projet.

#### PROJET « QUALITÉ DES ÉTABLISSEMENTS SOCIAUX, MÉDICO-SOCIAUX ET DE SANTÉ »

Depuis mars 2022, une nouvelle procédure d'évaluation s'impose aux établissements et services sociaux et médico-sociaux avec notamment la publication d'un référentiel porté par la Haute autorité de Santé (HAS). Celui-ci vise notamment à permettre à la personne accompagnée d'être autrice et actrice de son parcours, à renforcer la dynamique qualité au sein des établissements et services, et à promouvoir une démarche porteuse de sens pour les personnes accompagnées et leurs professionnels. Dans ce contexte, la Fédération générale des PEP avait initié, dès janvier 2022, une formation pour les professionnels PEP visant à anticiper les plans d'action et préparer les nouvelles évaluations. Début 2023, elle a lancé un programme de travail sur la qualité des accompagnements proposés par les établissements sociaux et médico-sociaux.

Ce programme de travail, coconstruit avec les acteurs PEP, s'est inscrit dans les axes du programme qualité du 6<sup>e</sup> projet fédéral. Il s'appuie sur un groupe de travail « Qualité ESSMS » composé de 15 professionnels du réseau (responsables qualité, directeurs, directeurs généraux...) et sur une communauté de pratiques constituée à partir du groupe de travail et réunissant 70 personnes. En lien avec la DGCS et la HAS, une trame type de cahier des charges pour accompagner les associations à la sélection des organismes évaluateurs a été réalisée et des partenariats ont été noués avec plusieurs prestataires de logiciels de pilotage de la qualité (Ageval et Qualinéo) pour permettre aux associations de s'équiper. Deux formations sur la démarche qualité ont été proposées par Face PEP. Les travaux se poursuivent sur l'identification des éléments de preuves pour justifier les process relevant des 18 critères impératifs du référentiel HAS.

#### FAIRE RÉSEAU POUR LES SÉJOURS DE DEMAIN

La crise sanitaire de 2020 a accéléré les travaux engagés depuis plusieurs années pour structurer le secteur classes/vacances et conforter la visibilité des PEP comme acteur majeur du droit aux vacances et aux séjours éducatifs pour tous. La quasi-totalité des associations PEP engagées sur ce champ (plus de 50 professionnels et élus de 32 associations sur les 36 concernées) se sont impliquées depuis 2020 dans des groupes de travail qui ont abouti à la rédaction d'une motion votée à l'assemblée générale de Dunkerque en juin 2023 : « Faire réseau pour les séjours de demain ». Celle-ci pose les bases de l'actualisation de la charte en vigueur sur les modalités d'organisation du réseau en la matière et définit de nouvelles orientations pour les années à venir : co-construction et mise en place de démarches qualité et écoresponsable avec les associations PEP, développement de la diversification des séjours et de l'activité des centres

pour répondre aux enjeux sociétaux et aux attentes de tous les publics, réponses adaptées aux besoins spécifiques avec l'appui de l'expertise médico-sociale du réseau PEP.

Dans ces perspectives, le réseau PEP s'est engagé à construire une réponse accessible sur chaque territoire, avec des conditions tarifaires harmonisées, un schéma de commercialisation commun, sous l'égide de la marque PEP Attitude qui rassemble l'ensemble de l'offre PEP. Le déploiement du logiciel métier Vern s'est poursuivi avec le développement de nouvelles applications pour les séjours scolaires, les séjours famille et les groupes.

En novembre 2023, 30 responsables de centres et de séjours se sont réunis au siège de la Fédération générale des PEP pour deux journées de séminaire centrées sur l'échange de pratiques. En lien avec les nouvelles orientations du projet fédéral, ce séminaire initiait également les travaux sur la qualité des séjours PEP Attitude et la réécriture collaborative du projet éducatif Enfance-Jeunesse actualisé.

## UN PROJET ÉDUCATIF PEP POUR L'ENFANCE ET LA JEUNESSE

Au regard des enjeux actuels d'éducation, d'accès à la citoyenneté et d'émancipation des enfants et des jeunes, il est apparu nécessaire de décliner les orientations du 6<sup>e</sup> projet fédéral dans un projet éducatif pour l'enfance et la jeunesse, transversal à l'ensemble des activités des PEP destinées à ces publics : classes de découvertes, accueils collectifs avec ou sans hébergement, loisirs éducatifs, culturels, sportifs, accompagnement de projets de jeunes, mentorat... Une première journée de travail a réuni 27 participants, représentant 15 associations, et la diversité des métiers PEP des secteurs des politiques éducatives et sociales de proximité (PESP) et des politiques éducatives vacances, loisirs, culture et sport (PEVLC). Deux autres journées sont programmées au premier trimestre 2024, avec un objectif de finalisation au cours de l'année, en associant les acteurs du champ de la protection de l'enfance, du médico-social et de la santé. Une motion sera présentée lors de l'assemblée générale de Vichy.

## Référents réseau et pools d'expertise : système d'information et laïcité

### LAÏCITÉ EN ACTIONS

Les Journées Métiers de Montpellier de novembre 2022 avaient consacré un parcours spécifique à la Laïcité en trois temps d'ateliers, pour s'approprier ou se réapproprier ce principe et expérimenter son application dans les situations pouvant être rencontrées dans le cadre de l'exercice professionnel. Ces ateliers avaient notamment abouti à l'identification de pistes d'action et d'enjeux pour le 6<sup>e</sup> projet fédéral. Un groupe de travail dédié a été réuni en 2023 pour s'en saisir et produire une motion présentée et votée à l'assemblée générale de Dunkerque : « Charte d'engagement des PEP pour conforter et promouvoir la Laïcité ». Celle-ci a structuré le programme « Laïcité en actions » inscrit dans le 6<sup>e</sup> projet fédéral. Celui-ci a été mis en œuvre dès septembre avec l'installation d'un comité de pilotage et le lancement d'un pool d'expertise Laïcité, composé d'acteurs PEP de terrain (salarié cadre, non cadre, bénévole, élu) proposés par chaque Arpep, représentant l'ensemble des secteurs d'activité, et de personnalités qualifiées hors réseau PEP. Il a pour mission de structurer et produire des outils d'analyse des situations en réponse aux demandes des professionnels ou bénévoles, de construire des formations, de structurer des ressources et animer le réseau des référents laïcité locaux et régionaux. Ces derniers sont chargés, pour chaque association, de transmettre au pool

d'expertise les situations problématiques ou questionnements et de relayer sur leur territoire les travaux conduits (ressources, formation, communication).

Le programme Laïcité, le pool d'expertise et ses premiers membres ont été au cœur de la nouvelle édition de la journée PEP de la Laïcité du 9 décembre, organisée en 2023 avec les PEP Centre Bourgogne Franche Comté (CBFC) à l'Irtess de Dijon. Parmi les actions mises en œuvre au quotidien par le réseau PEP, Lionel Canevese, président des PEP 31, a présenté le cycle de conférences organisé à Toulouse et Stéphane Pouit, partenaire des PEP, ses interventions dans le cadre des Journées Métiers et des séjours de cohésion SNU avec PEP Découvertes. Alain



Seksig, secrétaire général du Conseil des sages de la laïcité et des valeurs de la République, a proposé dans le cadre de cet après-midi d'échanges et de mobilisation une conférence-débat sur le thème « École, République et Laïcité ».

La Fédération a également pris position publiquement lors d'atteintes à l'École de la République.

COMMUNIQUÉ  
DE PRESSE  
- Créteil, le 13.10.2023 -

## ARRAS, LA COMMUNAUTÉ ÉDUCATIVE FRAPPÉE : L'HORREUR SE RÉPÈTE ! LES PEP AFFIRMENT LEUR SOLIDARITÉ ET LEUR ATTACHEMENT À L'ÉCOLE DE LA RÉPUBLIQUE UNE ET INDIVISIBLE

Ce vendredi 13 octobre, presque trois ans jour pour jour après l'assassinat de Samuel Paty, l'horreur se répète à Arras où un professeur du lycée Gambetta a été tué, victime d'une attaque au couteau. 3 membres de la communauté éducative sont grièvement blessés.

La Fédération générale des PEP présente ses plus sincères condoléances et son soutien à la famille de l'enseignant assassiné ainsi qu'aux blessés et à leurs proches.

Elle affirme son soutien à l'ensemble de la communauté éducative et aux lycéens qui ont vécu ce drame.

Elle tient à exprimer sa plus vive émotion après ce nouveau drame qui touche l'École de la République dont la mission émancipatrice et de construction de notre vivre ensemble est ainsi attaquée.

Fernand Vanobberghen, président de la Fédération générale des PEP, déclare que « *c'est toute la communauté éducative qui est touchée, envers laquelle nous devons exprimer notre plus profonde solidarité.*

*Face à ces drames, construisons les conditions de résistance à l'obscurantisme et à l'ignominie des actes terroristes ».*

La douleur et la stupeur doivent laisser place à un large mouvement de mobilisation pour défendre notre bien commun : la République. Aujourd'hui, à l'heure où l'histoire se répète, le travail de fond initié après l'assassinat de Samuel Paty doit être renforcé et consolidé en mobilisant la communauté éducative et au-delà tous les citoyens.

La défense de la Laïcité, bien commun de chaque citoyen, garantie des conditions du vivre ensemble, de nos libertés collectives et individuelles, est une réponse pour lutter contre les actes terroristes.

Les militants PEP, bénévoles et salariés, renforceront leurs actions pour porter au quotidien, au côté de l'École et des institutions, le message émancipateur de la laïcité auprès des enfants, des jeunes et de leurs familles partout en France.

La Fédération générale des PEP, mouvement de l'éducation populaire depuis plus de 100 ans, appelle ses militants, ses sympathisants, les personnes accompagnées par ses services à s'engager dans les actions qui affirmeront l'attachement aux libertés d'enseigner et aux valeurs de la République une et indivisible.

## Formations et animations du réseau renforcées

La formation des professionnels et des bénévoles constitue un axe important au service du développement du réseau PEP et de la mise en œuvre du projet fédéral. La Fédération générale des PEP prend en charge les coûts pédagogiques sur des thématiques identifiées comme prioritaires : 19 sessions de formation ont été réalisées cette année. Elles portaient sur la mise en œuvre du mentorat, l'utilisation du logiciel métier Vern, les aidants, la construction de projets petite enfance ou jeunesse, la réforme Sérafin-PH, le nouveau référentiel HAS, avec, comme chaque année, un stage d'accueil des nouveaux responsables PEP.

Évolution de l'offre médico-sociale, troubles du neuro-développement, place des CMPP, professionnalisation de la gestion des centres de séjours PEP, développement social local, formation civique et citoyenne, sont autant de parcours de formation sectoriels proposés dans chacun des trois secteurs d'activité du réseau PEP.

Ces formations, conçues par Face PEP, secteur formation de la Fédération générale des PEP, sont dispensées par des formateurs du réseau PEP qui mettent leurs compétences et expertises à la disposition du réseau, associés à une plateforme de partenaires qui partagent les valeurs du réseau PEP.

COMMUNIQUÉ  
DE PRESSE  
- Créteil, le 14.12.2023 -

## LAÏCITÉ LES PEP AUX CÔTÉS DE L'ÉCOLE DE LA RÉPUBLIQUE

La Fédération générale des PEP exprime son soutien à la professeure menacée pour avoir fait son métier d'enseignante en montrant une oeuvre d'art à ses élèves.

Après l'assassinat de Samuel Paty et de Dominique Bernard, la République doit protéger son école et défendre celles et ceux qui la servent avec courage, dévouement et compétences dans l'exercice de leur mission émancipatrice.

La Fédération générale des PEP, reconnue complémentaire de l'école, sera toujours à ses côtés dans sa mission de formation au premier rang de laquelle la transmission des valeurs de la République dont la laïcité qui ouvre à toutes et tous les portes du savoir et de la culture.

L'offre pédagogique s'étoffe avec le développement d'analyses de pratiques professionnelles (CMPP, crèches, mentorat) et une expérimentation d'action de formation en situation de travail (Afest) menée par Face PEP avec Forma PEP, l'organisme de formation des PEP Lor'Est, auprès d'une animatrice en accueil de loisirs sans hébergement (ALSH). Cette expérimentation vise à étudier la pertinence de cette modalité pédagogique et les conditions de son déploiement au sein du réseau. La cheffe de projet Face PEP a été certifiée 'Référénte Afest' à la suite d'une formation par l'intermédiaire de C-Campus.

En lien avec les actions proposées directement au réseau par Face PEP, le soutien au déploiement de l'activité formation se structure avec notamment la constitution d'un groupe de travail des organismes de formation du réseau PEP et l'ambition de travailler à la visibilité de l'offre de l'ensemble des organismes de formation PEP au plan national.

Ce groupe de travail permet un partage et des mutualisations au service de la qualité des prestations dispensées. À titre d'exemple, Face PEP a obtenu le renouvellement de la certification Qualiopi à la suite de l'audit de surveillance de décembre 2022 sans aucune non-conformité. Une réunion de partage avec les organismes de formation PEP a été organisée le 3 janvier 2023 pour partager l'expérience et les recommandations de l'auditeur.

## Groupes de travail DRH/DSI/DAF

2023 a également vu se poursuivre les vendredis juridiques de la Fédération générale des PEP, réunions juridiques mensuelles en distanciel proposées en partenariat avec le cabinet d'avocats HDV. Neuf sessions ont eu lieu, avec près de 200 participants. Ces vendredis juridiques sont devenus des rencontres régulières pour une trentaine de directeurs des ressources humaines, directeurs administratifs et financiers et directeurs généraux.

Un groupe de travail les réunissant s'est ainsi constitué et a travaillé en 2023 au projet de gestion électronique des documents intégré dans le schéma directeur du système d'information.

### FACE PEP EN RÉSUMÉ

# 1134

INSCRIPTIONS  
AUX FORMATIONS

# 66

SESSIONS  
DE FORMATION

# 71

ASSOCIATIONS

# 810

ACTEURS DU RÉSEAU  
PEP DONT  
75 BÉNÉVOLES

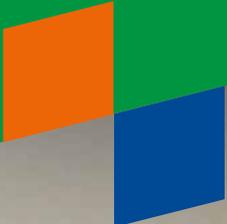


# Vern

**LA FORMATION À L'UTILISATION DE LA SUITE LOGICIEL VERN, PRISE EN CHARGE PAR LA FÉDÉRATION, A BÉNÉFICIÉ EN 2023 À 38 INSCRITS, 14 D'ENTRE EUX POUR 3 SESSIONS SUR LE MODULE PHILEAS ET 23 POUR 3 SESSIONS ÉGALEMENT SUR LE NOUVEAU MODULE DOLLY (GESTION DES CLASSES DE DÉCOUVERTE). LES FORMATIONS AU MODULE NEMO (SÉJOURS DE VACANCES COLLECTIVES) ONT ÉTÉ RENOUVELÉES POUR FORMER 20 STAGIAIRES EN INITIATION ET EN APPROFONDISSEMENT AU COURS DE 4 SESSIONS.**







# FAIRE FÉDÉRATION

LES PEP EN ACTION



# ANIMATION DU RÉSEAU



Les p'tits  
**PEP**  
*La solidarité en action*

LE PROJET ET L'EXPERTISE  
DU RÉSEAU PEP  
POUR LA PETITE ENFANCE



La mascotte des P'tits PEP  
disponible à l'achat  
sur la boutique en ligne

DÉCOUVRIR LE SITE  
DES P'TITS PEP



### PETITE ENFANCE ET SOUTIEN À LA PARENTALITÉ

La participation des PEP à une politique Petite enfance garante de la qualité éducative des accueils du jeune enfant et de sa famille et de leur accessibilité pour tous sur l'ensemble des territoires est un axe fort du 6<sup>e</sup> projet fédéral. Le groupe de travail « Petite enfance et soutien à la parentalité » réunissant 26 acteurs PEP, salariés ou élus, représentant 20 associations, s'est inscrit dans ces perspectives et s'est attaché à soutenir le développement qualitatif et quantitatif de l'offre PEP.

Un nouveau site « les P'tits PEP » a été lancé le 22 mars 2023 pendant la semaine nationale de la petite enfance. Construit avec le groupe, il permet de valoriser et diffuser le projet éducatif actualisé en 2022 « Agir contre les inégalités éducatives dès le plus jeune âge, un enjeu d'avenir » et faire connaître l'expertise et les actions des PEP sur les territoires, en lien avec l'évolution et les ambitions des politiques publiques.

L'expertise acquise et partagée au sein du réseau, les ressources collectives et l'accompagnement fédéral mis en place ont permis à cinq associations PEP de répondre à l'appel à projets « fonds d'innovation la petite enfance » dans le délai imparti de juin à août.

Cet appel à projets, supporté par l'État et la Cnaf, avait pour but de « faire émerger des territoires « accélérateurs » du déploiement du service public de la petite enfance et de soutenir des projets innovants et inspirants, renouvelant le cadre d'intervention des modes d'accueil afin de construire avec les acteurs des territoires les solutions de demain ».

Deux projets PEP ont été retenus : la micro-crèche à vocation sociale des PEP 87 et l'accueil itinérant parents-enfants (Laep) 0-6 ans des PEP SRA.

### COMMUNIQUÉ DE PRESSE : UN SERVICE PUBLIC DE LA PETITE ENFANCE



### PEP 87 CRÉATION D'UNE MICRO-CRÈCHE DANS UN QUARTIER PRIORITAIRE DE LIMOGES



### PEP SRA CRÉATION D'UN ACCUEIL PARENTS-ENFANTS ITINÉRANT

Ce Laep itinérant installé dans un camping-car viendra prendre place sur quatre sites différents par semaine, au cœur de la vie de quartier et au plus proche des familles. Le véhicule utilisé permettra également d'être facilement « identifiable » par les familles et son côté « ludique » permettra à certaines familles de « pousser la porte » avec moins d'apriori. Les temps de présence du dispositif seront ciblés sur les temps de « marchés » afin de favoriser la fréquentation. Il interviendra une fois par semaine sur une aire d'accueil des gens du voyage sur le même temps que la conseillère en économie sociale et familiale qui assure l'accompagnement social actuellement afin d'instaurer une relation de confiance.

Ce projet hybride vise à accueillir simultanément 12 enfants, sur une amplitude horaire adaptée aux besoins des familles accueillies en grande précarité, éloignées de l'emploi, et proposer sur le même espace un étayage parental, social, professionnel à travers des ateliers, temps de rencontres... Il bénéficiera du maillage partenarial et de l'appui des équipes pluridisciplinaires des PEP 87 ; éducateurs spécialisés ou de jeunes enfants, psychomotriciens, assistantes sociales, orthophonistes, psychologues, pédiatres et pédopsychiatres travaillent au plus près des besoins de chaque enfant et de leur environnement particulier. « Au-delà d'un lieu de socialisation, cet espace serait un lieu de vivre ensemble, ou chacun deviendrait le citoyen de demain. D'un lieu d'accueil du jeune enfant nous en ferons un lieu de rencontre, d'accompagnement, d'insertion, pour construire l'avenir et acquérir un socle solide pour l'enfant et son parent. »

Les acteurs de la petite enfance du réseau PEP se sont dotés d'une identité de marque déclinée par une mascotte. Cette peluche est diffusée par la Fédération aux associations, établissements et services et disponible à l'achat sur la boutique en ligne.

## PROGRAMME MENTORAT

Le programme Mentorat PEP qui se déploie depuis fin 2022, dans le cadre d'une convention avec la Djepva, s'est poursuivi en 2023 avec de nouvelles réunions rassemblant au total 40 associations, avec un focus pour certaines d'entre elles sur le champ de la protection de l'enfance et de l'accompagnement des MNA. La volonté des PEP d'accompagner ces jeunes dans l'ensemble de leur parcours et de leur proposer un mentorat a été confortée par la loi Taquet du 7 février 2022.

Dans le cadre de ce programme, trois modules de formation portant sur la posture ainsi que sur la communication interpersonnelle ont été organisés au cours de l'année 2023 pour les bénévoles mentors. Les coordonnateurs mentorat bénéficient également de temps d'échange de pratiques mis en oeuvre par la Fédération générale des PEP sur des freins relatifs aux différents projets portés par les associations.

En 2023, quatre nouvelles associations ont rejoint le programme : les PEP 33, les PEP 41, les PEP 55 et les PEP 85, avec des projets et des publics diversifiés répondant aux besoins de leur territoire et s'inscrivant dans leur maillage partenarial.

Les PEP 33 mobilisent des bénévoles déjà engagés dans l'association pour accompagner des jeunes collégiens ou lycéens identifiés par les établissements scolaires.

Les PEP 41 développent un projet de mentorat de jeunes mineurs non-accompagnés avec la possibilité de partager, au domicile des mentors, un repas, voire un week-end.

Les PEP 55 proposent un accompagnement de jeunes (allophones et francophones) dans l'acquisition des rudiments du français à l'oral, en lecture et en écriture en vue de l'obtention d'un niveau de langue pouvant être validé par un diplôme.

Pour les PEP 85, il s'agit d'offrir un dispositif complémentaire aux missions de décrochage déjà existantes dans le système éducatif, en proposant un mentorat hors cadre scolaire pour le mentoré et de favoriser l'insertion professionnelle en prenant appui sur des expériences professionnelles et des réseaux de mentors, tous adhérents des PEP 85.

Ces projets contribuent également à renforcer les liens entre acteurs éducatifs (enseignants, animateurs, éducateurs) et du monde associatif local.

VISIONNER  
LA VIDÉO  
RÉALISÉE AVEC  
LES PEP 11



## LA CULTURE, LEVIER D'ÉMANCIPATION

2023 marque la continuité de la convention pluriannuelle d'objectifs (CPO) conclue avec le ministère de la Culture. Ce partenariat s'est vu renforcé par l'organisation d'une journée de travail, le 7 décembre, dans les locaux du Ministère, avec le chef de bureau interministériel à la délégation Transmission, Territoire et Démocratie culturelle, sur les enjeux du Ministère et les actions portées par le réseau PEP. Le groupe a également visité la Comédie française et échangé avec la responsable des relations avec les publics, ouvrant ainsi de nouvelles perspectives de partenariat. La Comédie française développe en effet une démarche d'accessibilité des spectacles à tous les publics, y compris pour ceux en situation de handicap. La devise de la Comédie française en latin, *Simul et singulis*, qui peut être traduite par « être ensemble et rester soi-même » fait écho à l'approche des PEP de la culture comme levier d'émancipation et de vivre ensemble.

L'ouverture d'une micro-folie aux PEP 42 est également le résultat de la dynamique engagée depuis plusieurs années dans le cadre du partenariat avec le ministère de la Culture. Elle a été inaugurée le 31 janvier 2024. Cette dynamique bénéficie notamment de la formation proposée par la Fédération en partenariat avec le Centre national du Livre.



## PEP 53 : PARTIR EN LIVRE UN DISPOSITIF POUR DONNER AUX ENFANTS ET AUX ADOLESCENTS LE GOÛT DE LA LECTURE



Dans le cadre de la dixième édition de Partir en Livre, Thibault Lambert, auteur de bande dessinée, et Lucie Lemoine, autrice jeunesse, seront en résidence dans les centres des PEP 53, La Charrie et Ker Avel, pendant l'été. Ce dispositif est piloté par le CNL (Centre national du Livre) et la Charte des auteurs et illustrateurs jeunesse. Partir en Livre est une manifestation du ministère de la Culture. Ces résidences, proposées de juillet à août 2023, ont pour objectif de donner aux enfants et aux adolescents le goût de la lecture et d'en faciliter l'accès à tous. Elles donnent ainsi l'opportunité aux enfants et aux jeunes de rencontrer des auteurs contemporains et de découvrir leurs œuvres et leur processus de création. Par ailleurs, les deux auteurs seront totalement intégrés à la vie des centres et participeront aux activités quotidiennes !

## HAUSSE DES DÉPARTS EN COLO

Le nombre de départs en séjours de vacances collectives retrouve celui de 2019.

Autre tendance, les inscriptions pour des séjours de 12, 10 et 7 jours sont, en 2023, plus importantes qu'en 2019.

Reste à confirmer cette dynamique soutenue par les travaux partagés au sein du réseau PEP et par les effets conjoints du dispositif vacances apprenantes et du Pass colo.

Elle doit également aujourd'hui permettre à davantage d'enfants accompagnés par les établissements et services sociaux et médico-sociaux de partir en vacances dans les centres PEP.



## PEP 39 : DÉCOUVERTE DE LA BRETAGNE POUR UNE CENTAINE DE JEUNES DE DEUX MAISONS D'ACCUEIL DU JURA

Samedi 1<sup>er</sup> juillet, près de 100 jeunes et accompagnateurs sont partis en direction de la Bretagne, pour un séjour dépaysant d'une semaine au centre de vacances Le Grand Larg' des PEP du Jura, à Quiberon. Ces jeunes, dont la plupart verront la mer pour la première fois, viennent de la Mecs (Maison d'enfants à caractère social) de Lavigny et de la Maison d'accueil provisoire des mineurs isolés. Pendant ce séjour, ces jeunes seront encadrés par tout le personnel ainsi que par des bénévoles. De nombreuses activités de plein air sont prévues au programme, comme du char à voile, du kayak, de la pêche à pied, du cani-rando et une excursion sur l'île de Houat.

## PROTECTION DE L'ENFANCE

Poursuivant leur investissement dans le secteur de la protection de l'enfance, la Fédération générale des PEP et ses associations ont veillé à ce que les enfants accueillis en Mecs ou dans les dispositifs Mineurs non-accompagnés aient accès au droit commun dans le cadre, notamment, de l'école inclusive, des vacances, loisirs, sport et santé.

## NOMBRE DE DÉPARTS EN COLONIES



## NOMBRE DE JOURNÉES EN COLONIES



## LE SPORT POUR TOUS

Le programme sport des PEP, lancé en 2021, poursuit sa structuration en vue des Jeux olympiques et paralympiques de 2024. Celui-ci inscrit les PEP comme un acteur agissant pour l'accès au sport pour tous.

En avril 2023, deux classes de l'IME Jean-Cluzel de Savines-Lac (05) ont été désignées « classes olympiques » dans le cadre du label Génération 2024. Plusieurs manifestations ont été mises en place au cours de l'année 2023 : participation à la Semaine olympique ; organisation d'une course de relais à plus de 2000 m d'altitude ; mise en place de partenariats avec un club de judo et un collège ; création d'une association sportive UNSS.

Les élèves de ces deux classes olympiques et leurs éducateurs ont élaboré un projet visant à faire découvrir le monde de l'olympisme et développer la pratique sportive. Ce projet a permis notamment de découvrir les différents sports olympiques et paralympiques, en consacrant deux demi-journées par semaine à leur présentation théorique et à leur pratique.

Pour finaliser ce projet, un séjour à Paris sera organisé lors des Jeux paralympiques, du 2 au 6 septembre, et permettra aux jeunes d'assister à des épreuves de para-athlétisme.





**LES PREMIERS  
PROJETS PHARES  
NATIONAUX ET LOCAUX**

Les aidants sont devenus, au cours des vingt dernières années, des acteurs de plus en plus visibles dans l'organisation du système social et la nécessité de leur apporter un soutien est aujourd'hui une priorité de l'agenda politique, en raison d'un contexte qui évolue.

Augmentation de la durée de vie, virage domiciliaire, mode d'accompagnement plus inclusif... sont autant d'évolutions qui impactent aujourd'hui les 11 millions de personnes qui s'occupent d'un proche au quotidien en France. La pandémie a notamment mis en exergue la thématique du répit pour les aidants, et plus largement du répit parental, pour tous les publics, au-delà des seuls champs du handicap ou de la santé.

Face à ces nouvelles réalités et enjeux sociaux, les associations PEP ont développé une diversité d'offres sur les territoires. Début 2023, la Fédération générale des PEP a initié une dynamique de travail national sur le répit. Un groupe de travail dédié, transversal aux secteurs, a été mis en place et a réuni à cinq reprises près d'une cinquantaine de participants, tous secteurs confondus (médico-social, vacances, loisirs éducation...), représentant 40 associations du réseau, avec l'objectif de proposer un programme d'actions intégrant la co-construction d'une vision partagée à la fois politique et opérationnelle.

### DU RÉPIT AU RELAI POUR TOUS UN PROGRAMME DE TRAVAIL FÉDÉRAL CONSTRUIT AUTOUR DE 6 OBJECTIFS

**1**

Construire une culture commune PEP sur le soutien aux aidants et sur le soutien à la parentalité

**2**

Inscrire les PEP dans l'écosystème des acteurs du soutien aux aidants, avec le développement de nouveaux partenariats et la signature d'une tribune portée par le collectif Je t'Aide

**3**

Capitaliser et valoriser l'offre PEP de soutien aux aidants et de soutien à la parentalité, avec la mise en œuvre d'un espace ressources partagé présentant notamment une cartographie de cette offre

**4**

Soutenir le développement de l'offre : avec la réalisation d'une formation Face PEP « comprendre la situation d'aidant pour construire des solutions de répit » en partenariat avec l'Association française des Aidants et d'un webinaire avec la participation de l'Association française des Aidants et l'Association des jeunes Aidants (JADE)

**5**

Engager une réflexion sur le soutien aux aidants salariés PEP, dans le cadre du programme employeur

**6**

Promouvoir le soutien aux aidants dans le cadre du programme Europe International

Les travaux sur le droit au relai ont également conduit à l'élaboration d'un plaidoyer et d'une contribution PEP validée par le conseil d'administration et transmise à la DGCS, dans le cadre de la consultation relative à la stratégie nationale des aidants et à la Cnaf dans le cadre des travaux préalables à la COG 2023-27.

Ce plaidoyer prend position sur un double enjeu, politique d'une part, de santé publique et de lutte contre les exclusions sociales d'autre part : Qui doit prendre soin des personnes vulnérables au sein de la société ? Quelle doit être la juste articulation entre solidarité publique et entraide familiale ? Comment éviter que les solidarités de proximité ne s'épuisent ?

La Fédération générale des PEP prend position en faveur d'un accès à un droit au relai pour tous et défend la mise en place d'un accompagnement global des personnes. Il ne s'agit pas uniquement de proposer des services et temps de répit aux aidants mais bien de soutenir la relation d'aide (des proches, de la famille) par des solidarités de proximité et par la solidarité nationale au sens de la philosophie du solidarisme dont les PEP sont héritières. Chacun doit pouvoir trouver, au plus près de chez lui, des relais lui permettant de maintenir un équilibre de vie personnelle et professionnelle tout en préservant la relation aidant-aidé.

Ce plaidoyer a notamment été diffusé dans le cadre de la Journée nationale et internationale des aidants, le 6 octobre 2023, première étape pour promouvoir le positionnement PEP sur ces enjeux et mettre en valeur les projets et les actions des associations.



Café des parents PEP 28



## Autodétermination, participation sociale et citoyenne

Le 6<sup>e</sup> projet fédéral met l'accent sur l'engagement des PEP à permettre à chacun, quelle que soit sa situation socio-économique ou territoriale, sa situation de handicap ou de santé, de participer aux décisions qui le concernent et d'exercer pleinement sa citoyenneté pour construire ensemble la société démocratique, inclusive et solidaire. Première étape de cet engagement, la constitution d'un pool d'expertise, constitué de vingt salariés PEP, chargé de construire collectivement les ressources à partager avec l'ensemble du réseau PEP en matière d'autodétermination et de participation sociale et citoyenne.

Dans cette perspective, le groupe se constitue de vingt salariés de douze associations (PEP 09, PEP 18, PEP 28, PEP 45, PEP 64, PEP 66, PEP 91, PEP Alpes-du-Sud-Vaucluse, PEP Centre Bourgogne Franche Comté, PEP Loire Dômes Allier, PEP Savoie Mont Blanc et Érasme) et de l'équipe de la tête de réseau avec des métiers venant de tous les secteurs d'activité : éducateurs, directrice de centre social, directeur

de centre de vacances, directeur adjoint d'une association, directeurs de dispositifs médico-sociaux.

Après deux journées de formation à Créteil, avec Daniel Boisvert, professeur universitaire en communication sociale et directeur général du CNEIS (Consortium national d'experts en inclusion sociale) canadien ainsi qu'Éric Piriou, directeur du Centre de preuves de la société inclusive (CPSI), ce groupe est parti pour une semaine de stage d'immersion au Québec, découvrir les politiques publiques et les pratiques canadiennes inclusives, sous l'égide de Josée Lemay, engagée depuis 30 ans dans l'accompagnement au changement des pratiques outre-Atlantique.

L'objectif de ce projet de formation est de construire une vision commune PEP avec des compétences à déployer dans le réseau sur l'autodétermination et la participation sociale et citoyenne de tous les publics.



Formation-action  
« Pool d'expertise PEP autodétermination  
et participation sociale et citoyenne »

les jeunes s'engagent,  
les PEP recrutent



Rejoins  
la Tribu



JOUE  
TA  
CARTE



Les PEP recrutent des animateurs  
et directeurs de séjours

recrute@pep-attitude.fr

## La Tribu PEP

Face aux difficultés de recrutement dans le secteur de l'animation, les référents PEVLC et PESP du réseau PEP se sont mobilisés avec l'équipe communication fédérale, appuyée par les référents communication du réseau PEP, pour élaborer et diffuser, dès mars 2024, une campagne de recrutement

nationale sous la marque PEP Attitude.

L'idée est non seulement d'appuyer le recrutement mais de proposer une animation d'une communauté des animateurs PEP dite la « Tribu ».

## Projets Phares locaux

Les projets phares sont des actions qui mettent en oeuvre le projet fédéral et permettent, en termes de communication, de montrer la réalité du projet sur le terrain. Ils contribuent également à l'appropriation du projet fédéral par les associations, les bénévoles et les professionnels et à nourrir l'évaluation chemin-faisant et participative du 6<sup>e</sup> Projet. Il est prévu que celle-ci soit réalisée par les acteurs eux-mêmes, à travers ces projets, pour éventuellement corriger les orientations.

### ATTRAPE-RÊVES (PEP 36)

Attrape-Rêves est un dispositif des PEP 36. Ce projet est innovant car hybride entre un Laep et une réponse à l'appel à projet sur les 1000 premiers jours.

Il s'agit d'un premier lieu de socialisation pour les 0-6 ans. Il s'intègre dans l'orientation du 6<sup>e</sup> projet fédéral « Réduire la fracture sociale et territoriale », avec une volonté de sortir les familles en situation de précarité ou fragilité de l'isolement et de créer du lien social. Les locaux ont été repensés et les pratiques professionnelles et bénévoles également.

L'apport de l'Arpep Centre-Val de Loire dans ce projet est d'en faire la promotion. Lors d'une journée régionale de l'Arpep organisée pour le Pacte du pouvoir de vivre, dont la Fédération générale des PEP est membre, l'Attrape-Rêves a été présenté à l'ensemble des partenaires.

L'Attrape-Rêves est accessible par un bus de ville gratuit. La démarche « d'aller vers » des publics éloignés nourrit l'ensemble du projet ainsi que le principe de participation des parents dans l'élaboration et la conduite du projet.

Les professionnels intervenant dans le projet peuvent être rémunérés mais ne sont identifiés que comme accueillants, pas avec leur posture d'expert.

En termes de communication, il est important d'insister sur le fait qu'il ne s'agit pas que d'un lieu d'accueil mais d'un espace de participation active de chacun.

### BÉBÉS SIGNEURS (PEP 55)

À partir de la compétence de leur Sessad « Sourds, malentendants et TND », les PEP 55 ont proposé un projet phare articulant PCO 0-6ans et secteur de la petite enfance pour les communes de Meuse.

Les bébés qui n'ont pas encore l'oralité sont capables de communiquer avec des signes. Les PEP 55 proposent une initiation à la LSF à travers des chants signés pour tous publics. Sont notamment concernés les personnels des crèches et les familles. Cela permet aux enfants entre 0 et 3 ans de communiquer, notamment avec les parents. Cela permet également de compenser des troubles du neuro-développement.

Ce projet entre dans l'axe de travail du 6<sup>e</sup> Projet offrant une solution inclusive à tous les professionnels des crèches du droit commun.



# UN RÉSEAU EN MUTATION



Les PEP  
La solidarité en action

AGIR POUR  
UNE SOCIÉTÉ  
SOLIDAIRE  
ET INCLUSIVE

[t](#) [f](#) [in](#) [v](#)

[www.lespep.org](http://www.lespep.org)

## Cartographie PEP et accompagnement fédéral

Le développement des PEP et les évolutions des gouvernances associatives ont été des sujets de réflexion tout au long de l'année 2023.

En quelques années, le réseau PEP a beaucoup évolué. Les stratégies de rapprochement entre associations ont été importantes, à l'initiative des associations locales.

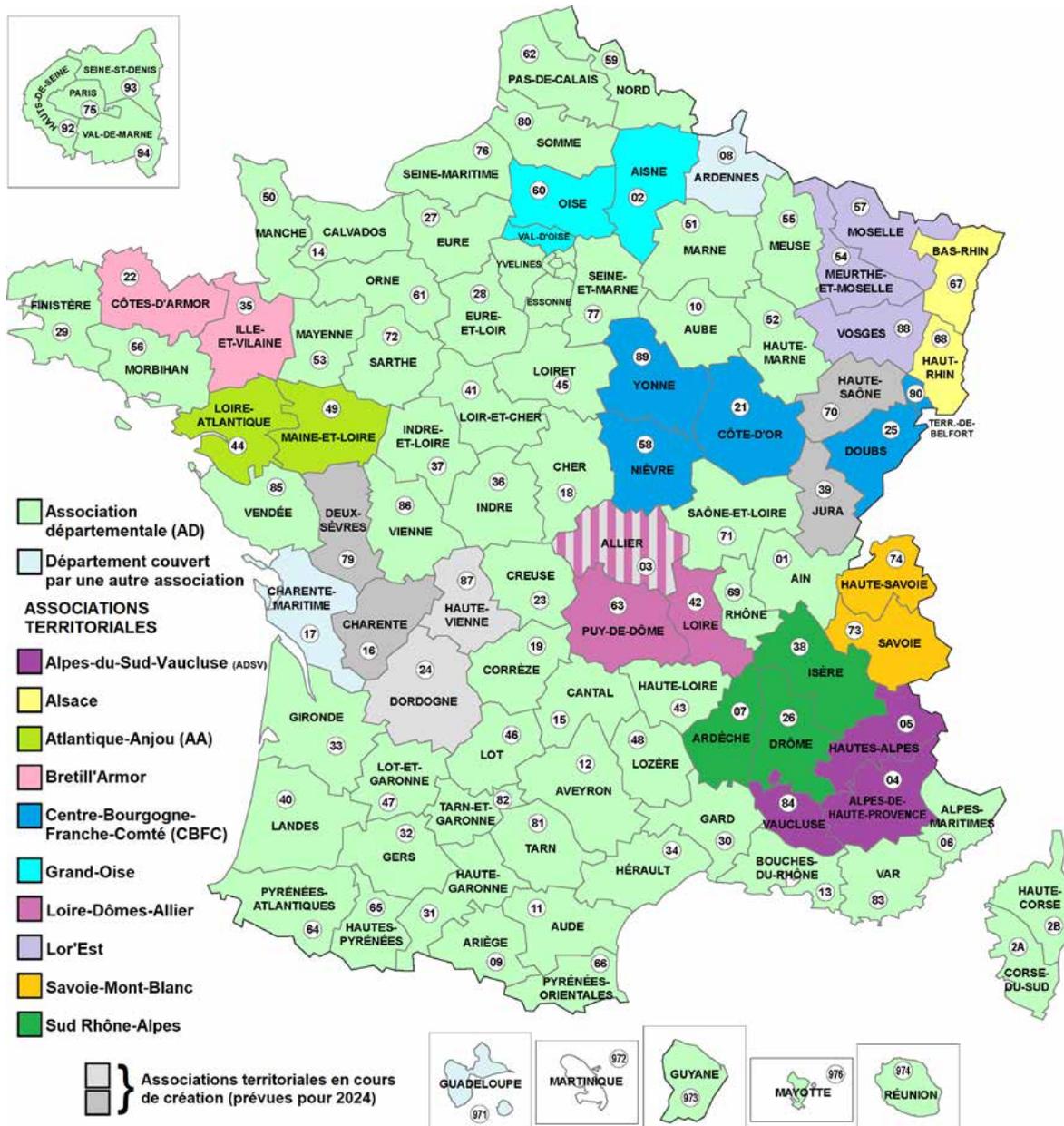
En 2023, trois rapprochements ont débouché à la création d'associations territoriales nouvelles et donc, concomitamment, ces créations impliquent la disparition d'associations départementales :

- PEP 84 et PEP ADS = PEP ADSV
- PEP 42, PEP 63 et PEP 03 = PEP Loire Dômes Allier (LDA)
- PEP 74-73 = PEP Savoie Mont-Blanc (SMB)

Les fusions des entités PEP font l'objet d'un accompagnement par la tête de réseau dans le cadre de sa mission de sécurisation et de solidarité.

Cette cartographie évolutive est un outil de pilotage partagé et suivi par la tête de réseau fédérale au regard des enjeux de sécurisation des organisations PEP. Depuis 2023, cette cartographie activités/territoires est associée aux réflexions issues de l'analyse de la combinaison des comptes 2022 établie en 2023.

Le Conseil consultatif des régions (CCR) a pour sa part, avec la commission Statuts, accompagné la création de nouvelles Arpep. En 2023, l'Arpep AuRA a été constituée.





La mise en place de dialogues de gestion internes portés par la commission finances, élargie à la commission économie du réseau désignée par l'assemblée générale chaque année, a été instituée par le conseil d'administration fédéral en mars 2023.

Huit associations ont pu ainsi échanger avec la commission fédérale et exposer leurs questionnements ou réflexions quant à leur développement.

Devant la satisfaction des participants et la pertinence de cette méthode, elle sera reconduite les années suivantes.

L'institution de ce nouveau dispositif de dialogue et d'accompagnement du réseau est également un outil important de sécurisation et de solidarité pour les associations membres de la Fédération.

En 2022-2023, dans le cadre de ses missions d'accompagnement du réseau en cas de difficultés identifiées par les gouvernances locales, la Fédération a mis en place deux accompagnements renforcés pour les PEP 30 et PEP 13. Elle a conduit également plusieurs actions de conseil auprès des PEP Bretagne, PEP 10, PEP 39, PEP 52, PEP 70 et Solidarité guadeloupéenne en mouvement (SGEM).

En 2023, trois administrations déléguées ont été confiées à la Fédération pour des raisons variées : difficulté de gestion et/ou de gouvernance. La Fédération assure, en 2023, les administrations déléguées pour les PEP 50, les PEP 37 et la Mecs de Mansle (16) pour GPA.

Le rapport spécial concernant ces administrations déléguées, présenté à l'assemblée générale de Dunkerque, en juin 2023, sur l'année 2022-23, a permis un partage avec l'ensemble des associations PEP des difficultés et choix solidaires de soutien du réseau devant des difficultés temporaires de certaines associations.

## Groupe de travail sur les associations ultramarines

Dans le double cadre de la solidarité interne et de l'appui au développement des associations PEP, un nouveau groupe de travail dédié aux besoins des associations ultramarines a été constitué en octobre 2023.

Pour la première fois, en 2023, un groupe des associations ultramarines PEP a été constitué sur la base de demandes d'accompagnement liées à leurs spécificités.

Une stratégie de développement dans les territoires ultramarins est également à l'étude par ce groupe à partir de la cartographie de l'activité et des problématiques de chaque association.

Par exemple, en septembre 2023, SGEM a sollicité la tête de

réseau fédérale pour organiser une semaine d'accompagnement à la structuration de leurs fonctions supports administratives. L'ensemble des administrateurs et salariés de l'association ont produit leurs outils et procédures grâce à l'accompagnement de la DAF de la Fédération.

Une méthodologie d'accompagnement adaptée à chaque situation est en cours d'identification. Les défis communs au regard de la situation d'éloignement de ces territoires et à leurs enjeux sociaux, culturels et politiques impliquent une mobilisation importante pour décliner partout sur les territoires de la République le 6<sup>e</sup> Projet. Une stratégie sera proposée au conseil d'administration fédéral en 2024 en associant toutes les associations ultramarines PEP.

## Patrimoine : accompagnement et appuis aux associations

Le programme patrimoine de la Fédération a pour objectif de :

- Sécuriser le patrimoine PEP (les bâtiments, les finances, les compétences, la propriété intellectuelle, les innovations) ;
- Créer une politique de soutien de préservation et d'évolution du patrimoine PEP ;
- Élaborer des outils de gestion structurants (outils d'inventaires, guides pratiques, SCI...).

En 2023, ce programme a été centré d'une part sur l'accompagnement des projets des associations PEP et d'autre part sur l'animation de l'outil de financement solidaire dont la Fédération a initié la création en 2022 : la Ressourcerie foncière PEP.

La répartition des rôles entre la Fédération et la Ressourcerie a été précisée grâce aux missions mises en œuvre à la demande des associations PEP ayant un projet patrimoine à réaliser.

La Fédération accompagne le montage de chaque projet en mobilisant différentes expertises métiers et la Ressourcerie foncière décide d'accompagner et de participer au financement du projet si elle considère celui-ci viable.

Ainsi en 2023, :

- Acquisition du centre des Oyats appartenant aux PEP 50 par une SCI Les Oyats créée à cet effet par 11 associations PEP et la Ressourcerie ;
- Accompagnement des PEP 53 à la définition d'un projet d'achat du Château de Tertre (53). L'association des PEP 53

s'est intéressée au projet dans un objectif de développement de ses activités afin de capter une clientèle de classes de découverte en proximité et de profiter d'une localisation proche de Paris pour différentes formes de séjours (jeunes, groupes...). Malheureusement le projet n'a pas pu aboutir, la vente ayant été conclue, très rapidement, par le propriétaire avec un particulier ;

- Création de la SCI Huxley pour la rénovation du centre de séjours initialement propriété des PEP 13. La Ressourcerie et les PEP 13 se sont associées pour porter le projet de rénovation du centre de séjours les Flots situé à Sanary-sur-Mer (83) devenu depuis Maison Huxley. Ce projet a également bénéficié tout au long de l'année 2023 d'un accompagnement renforcé au suivi des travaux et d'un accompagnement du suivi budgétaire administratif et fiscal de la SCI ;
- Accompagnement des PEP 46 par une étude du projet de rachat de leurs locaux d'activité à Cahors, montage financier et suivi juridique du projet ;
- Réunions préalables à l'étude du projet de reprise du centre de Bellevue des PEP 86 à la Tranche-sur-Mer.

## Vie démocratique et engagements bénévoles

---

Le patrimoine d'une association, c'est également sa vie démocratique. L'année 2023 a été marquée par une forte dynamique participative aux instances de collaboration initiées par la Fédération, quel que soit le sujet, participation aux différents temps d'élaboration du 6<sup>e</sup> Projet ou groupes de travail et Copil des secteurs et programmes.

Cette forte participation est soutenue par une communication interne renforcée. Chaque semaine, le Flash infos rencontre un lectorat de salariés et de bénévoles du réseau toujours plus important. Les référents communication ont, depuis septembre 2023, été réunis sur un rythme mensuel, facilitant le partage d'information, la création et la coordination de campagnes communes.

Le nombre de groupes de travail est en augmentation et le nombre de participants en visio ou en présentiel a été lui aussi en augmentation.

L'apport significatif des contributions à une dynamique fédérale mieux partagée avec le réseau a permis l'élaboration du 6<sup>e</sup> projet fédéral et ses premières étapes de mise en œuvre.

Le développement de l'engagement des jeunes, du militantisme PEP et de sa reconnaissance ont été identifiés comme une des préoccupations majeures, au cœur de toutes les problématiques de pilotage des associations PEP et de leurs actions. Les difficultés rencontrées dans la généralisation du programme Mentorat devront, en 2024, donner lieu à une analyse précise. Une campagne d'adhésion et d'engagement coordonnée à l'échelle du réseau a également été initiée par les équipes communication des associations.

Les choix stratégiques du conseil d'administration fédéral et les orientations des assemblées générales, depuis le 5<sup>e</sup> projet fédéral 2018-23, l'importance de la solidarité interne particulièrement ressentie en situation de crises (Covid, économique et sociale) et lors des six premiers mois de l'année, ont permis que la dynamique démocratique interne soit renforcée. Ce travail doit être poursuivi et soutenu.

# CONCLUSION

## **L'engagement des PEP pour la démocratie et la solidarité est, en 2023, partagé avec force par l'ensemble du réseau.**

Il est décliné dans la méthodologie d'élaboration participative du 6<sup>e</sup> projet fédéral, dans les prises de position, le plaidoyer PEP et dans chaque action conduite pour réaliser le pilotage, l'animation et l'accompagnement solidaire de toutes les associations membres.

Les engagements de la Fédération et de ses membres se sont poursuivis pendant l'élaboration du 6<sup>e</sup> projet fédéral et les activités ont été plus nombreuses au plus près des territoires comme l'atteste le recueil de données organisé sur la plateforme Indicia.

Dès son adoption, les PEP se sont immédiatement mises au travail, dans un esprit de coopération constructive entre tous, pour que ce 6<sup>e</sup> Projet s'inscrive dans le quotidien des actions PEP, aussi bien au niveau des actions de terrain qu'à celui des coopérations régionales et de la dynamique nationale.

La validation et la reconnaissance par le Conseil d'État, en date du 1<sup>er</sup> février 2024, des nouveaux statuts RUP fédéraux conforte le mouvement à poursuivre ses engagements pour une société démocratique solidaire, inclusive et écoresponsable et à militer pour des politiques publiques reposant sur une coopération active entre État, collectivités locales et associations d'éducation populaire. Seule cette complémentarité sera efficace et permettra à chacun d'accéder à l'ensemble de ses droits de citoyen en participant activement à l'élaboration d'une société inclusive, solidaire, finalité du projet démocratique et républicain.

# GLOSSAIRE

## A

**AFEST** : Action de formation en situation de travail  
**ALDA** : Association européenne pour la démocratie locale  
**ALSH** : Accueil de loisirs sans hébergement  
**ANACEJ** : Association nationale des conseils d'enfants et de jeunes  
**ANCT** : Agence nationale de la cohésion des territoires  
**APADHE** : Accompagnement pédagogique à domicile à l'hôpital ou à l'école  
**ARACT** : Association régionale pour l'amélioration des conditions de travail  
**ARPEP** : Association régionale PEP  
**ARS** : Agence régionale de santé

## B

**BAFA** : Brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur  
**BASS** : Branche sanitaire, médico-sociale et sanitaire à but non lucratif

## C

**CA** : Conseil d'administration  
**CAF** : Caisse d'allocations familiales  
**CAMSP** : Centre d'action médico-sociale précoce

**CAPE** : Collectif des associations partenaires de l'école publique  
**CBFC** : Centre Bourgogne Franche-Comté  
**CCMSA** : Caisse centrale de la Mutualité sociale agricole  
**CCR** : Conseil consultatif des régions  
**CDAPH** : Commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées  
**CDSF** : Comité départemental des services aux familles  
**CEE** : Contrat d'engagement éducatif  
**CESE** : Comité économique et social européen  
**CIH** : Comité interministériel du handicap  
**CMPP** : Centre médico-psycho-pédagogique  
**CNAECEP** : Conseil national des associations éducatives complémentaires de l'enseignement public  
**CNAF** : Caisse nationale des allocations familiales  
**CNAJEP** : Comité pour les relations nationales et internationales des associations de jeunesse et d'éducation populaire  
**CNCPH** : Conseil national consultatif des personnes handicapées  
**CNEIS** : Consortium national d'expertise en inclusion sociale  
**CNH** : Conférence nationale du handicap  
**CNL** : Centre national du livre  
**CNR** : Conseil national de la Refondation  
**CNSEI** : Comité national de suivi de l'École inclusive  
**COG** : Convention d'objectifs et de gestion  
**CPO** : Convention pluriannuelle d'objectifs  
**CPSI** : Centre de preuves de la société inclusive

## D

**DAF** : Direction administrative et financière  
**DAME** : Dispositif d'accompagnement médico-éducatif  
**DGESCO** : Direction générale de l'enseignement scolaire  
**DGCS** : Direction générale de la cohésion sociale  
**DI** : Dispositif intégré  
**DIA** : Délégation interministérielle à l'autisme  
**DIHAL** : Délégation interministérielle à l'hébergement et à l'accès au logement  
**DJEPVA** : Direction de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative  
**DRH** : Direction des ressources humaines  
**DSI** : Direction des systèmes d'information

## E

**EMAS** : Équipe mobile d'appui à la scolarité  
**EREA** : Établissement régional d'enseignement adapté  
**ESPER** : Économie sociale partenaire de l'école de la République  
**ESSMS** : Établissements et services sociaux et médico-sociaux

## F

**FACE PEP** : Formation, audit, conseil, études PEP  
**FEHAP** : Fédération des établissements hospitaliers et d'aide à la personne privés solidaires  
**FGPEP** : Fédération générale des PEP

## G

**GED** : Gestion électronique de documents  
**GPA** : Groupe pluri-associatif

## H

**HAS** : Haute Autorité de Santé  
**HCFEA** : Haut Conseil de la famille, de l'enfance et de l'âge

## I

**IGESR** : Inspection générale de l'éducation, du sport et de la recherche  
**IME** : Institut médico-éducatif  
**INE** : Identifiant national élève  
**INJEP** : Institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire  
**IRTESS** : Institut régional supérieur du travail éducatif et social

## J

**JEP** : Jeunesse et éducation populaire  
**JPA** : Jeunesse au plein air

## L

**LAEP** : Lieux d'accueil enfants parents  
**LSF** : Langue des signes françaises

## M

**MDPH** : Maison départementale pour les personnes handicapées  
**MECS** : Maison d'enfants à caractère social

**MENJ** : Ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse  
**MGEN** : Mutuelle générale de l'Éducation nationale  
**MNA** : Mineur non accompagné

## P

**PAI** : Projet d'accueil individualisé  
**PAS** : Pôle d'appui à la scolarité  
**PCO** : Plateforme de coordination et d'orientation  
**PEDT** : Projet éducatif de territoire  
**PESP** : Politiques éducatives et sociales de proximité  
**PEVLC** : Politiques éducatives, vacances, loisirs, culture et sport  
**PRH** : Pôle ressources handicap  
**PSM2S** : Politiques sociales, médico-sociales et de santé  
**PSSI** : Plan de sécurité des systèmes d'information

## Q

**QVT** : Qualité de vie au travail

## R

**RH** : Ressources humaines

## S

**SAPAD** : Service d'accompagnement pédagogique à domicile  
**SAPADHE** : Service d'accompagnement pédagogique à domicile, à l'hôpital ou à l'école  
**SCI** : Société civile immobilière

**SDSI** : Schéma directeur des systèmes d'information  
**SESSAD** : Service d'éducation spéciale et de soin à domicile  
**SGEM** : Solidarité guadeloupéenne en mouvement  
**SI** : Système d'information  
**SMS** : Secteur médico-social  
**SNU** : Service national universel  
**SPDA** : Service public départemental de l'autonomie  
**SPPE** : Service public de la petite enfance

## T

**TND** : Troubles du neuro-développement

## U

**UCPA** : Union nationale des centres sportifs de plein air  
**UFCV** : Union française des centres de vacances  
**UNAT** : Union nationale des associations de tourisme et de plein air  
**UNIOPSS** : Union nationale interfédérale des œuvres et organismes privés non lucratifs sanitaires et sociaux  
**UNSS** : Union nationale du sport scolaire

## V

**VVF** : Village vacances France

**Directeur de la publication**

Fernand Vanobberghen, *président de la Fédération générale des PEP*

**Comité de rédaction**

Dominique Quinchon, *secrétaire général*

Elvire Grimal, *secrétaire générale adjointe*

Martine Salomé, *vice-présidente Projet*

Yves Durand, *vice-président Communication, SI et Laïcité*

Pascal Delichère, *vice-président chargé du secteur des politiques sociales, médico-sociales et de santé*

Brigitte Houlier, *vice-présidente chargée du secteur des politiques éducatives vacances, loisirs, culture et sport*

Jean-Marie Mercadal, *vice-président chargé du secteur des politiques éducatives et sociales de proximité*

Agnès Bathiany, *directrice générale*

Isabelle Monforte, *directrice de l'animation des secteurs et programmes*

Frédéric Martin-Delvincourt, *assistant de direction*

© Fédération générale des PEP - mai 2024

Iconographie : droits réservés PEP, Agence Magnum, Nanda Gonzague





FÉDÉRATION GÉNÉRALE DES PEP  
5-7, rue Georges Enesco – 94026 Créteil Cedex  
Tél. : 01 41 78 92 60 · Email : [accueil@lespep.org](mailto:accueil@lespep.org)  
[www.lespep.org](http://www.lespep.org)